



Alger	: 19°	12°
Oran	: 22°	14°
Annaba	: 18°	11°
Béjaïa	: 20°	12°
Tamanrasset	: 27°	13°

AADL-1:

Lancement demain d'une "vaste" opération de remise des ordres de paiement

L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) lancera demain une "vaste" opération de remise des ordres de paiement de la dernière tranche de l'apport personnel des souscripteurs du programme "AADL-1", a indiqué hier à l'APS son directeur général, Saïd Rouba.

P. 5



VACANCE DU POSTE DE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Réunion de la Commission parlementaire mixte chargée d'élaborer le règlement de la réunion demain du Parlement

P. 3



WILAYA D'ALGER :

Démolition du marché des «trois horloges» de Bab El-Oued

P. 24



SANTÉ

LIPIDES :
Lesquels choisir pour ma santé ?

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS DE LA CAF (1/4 DE FINALE)
ALLER : CS Constantine - ES Tunis (2-3):

Le CSC se condamne à l'exploit

Dominé samedi soir sur sa pelouse de Chahid-Hamlaoui par l'ES Tunis (3-2) en 1/4 de finale aller de la Ligue des champions, le CS Constantine a sérieusement compromis ses chances de qualification pour le dernier carré et s'est condamné à l'exploit lors du match retour.

P. 22

GHARDAÏA :
Intérêt grandissant pour les thermes de Zelfana

L'intérêt de la population algérienne, notamment la frange des personnes âgées, s'accroît pour la station thermale de Zelfana surtout en période de vacances scolaires, affirme un responsable de l'APCJ de cette collectivité.

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE :

5 orpailleurs arrêtés et 2 détecteurs de métaux saisis à In-Amenas et Bordj Badji Mokhtar

P. 24

SELON LA DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES L'inspecteur vérificateur qui a contribué à l'interpellation de l'ancien président du FCE toujours en poste

Dans un communiqué rendu public hier, la Direction régionale des douanes (Annaba), a démenti une information parue dans certains quotidiens nationaux, selon laquelle l'inspecteur vérificateur qui avait contribué à l'interpellation de l'ancien président du FCE Ali

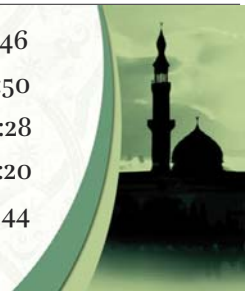
Haddad alors qu'il tentait de rejoindre la Tunisie via le poste frontalier d'Oum T Boul, aurait été relevé de ses fonctions. A cet effet, la Direction générale des douanes, informe que l'intéressé est toujours en poste et qu'il exerce ses fonctions de façon normale.



Horaire des prières

Lundi 2 Chaabane 1440

Fajr	04:46
Dohr	12:50
Asr	16:28
Maghreb	19:20
Isha	20:44



ECOLE NATIONALE DES FORÊTS Atelier sur «La stratégie forestière à l'horizon 2035»



La Direction générale des forêts (DGF), organise jusqu'au 10 avril, à l'école nationale des forêts, un atelier sur «La planification annuelle et pluriannuelle des activités du sous-secteur des forêts dans le cadre de la stratégie forestière à l'horizon 2035».

ONJSA Initiation aux sports équestres au profit des journalistes

Dans le cadre de son plan d'action et s'inscrivant dans la continuité de ses activités, l'Organisation des journalistes sportifs algériens (ONJSA) en collaboration avec la Fédération équestre algérienne (FEA), organise demain mardi 9 avril à partir de 10h, une journée de formation et d'initiation dans cette discipline au profit des journalistes sportifs.

MÉTÉO Pluies et grêle sur le Centre et l'Est du pays

Des averses de pluie, accompagnées parfois d'orages et de grêle, ont affecté hier, les wilayas du Centre et de l'Est du pays, selon un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de météorologie. Les pluies ont touché les wilayas d'Ain Defla, Blida, Tipasa, Alger, Médéa, Boumerdes, Tizi-Ouzou et Bouira, avec des cumuls qui ont atteint ou dépassés localement 40 mm. Les autres wilayas concernées sont : Bejaia, Jijel, Skikda et Sétif où les cumuls ont atteint ou dépassés localement 25 mm. Par ailleurs, des vents Ouest de 60/70 km/h avec des rafales atteignant ou dépassant 80 Km/h, ont soufflés sur plusieurs wilayas côtières, à savoir Tlemcen, Ain Temouchent, Oran, Mostaganem, Chlef et Tipasa.



UNIVERSITÉ DE BOUMERDÈS 8^e Symposium international sur : «Les hydrocarbures et la chimie»

La faculté des hydrocarbures et de la chimie de l'Université M'Hamed Bougara de Boumerdes, organise, aujourd'hui et demain, le 8^e Symposium International sur les hydrocarbures et la chimie. Le symposium est ouvert pour tous les participants intéressés et offre des opportunités aux chercheurs académiques et industriels pour présenter leurs travaux de recherche. Il contiendra des sessions scientifiques orales et/ou poster et des expositions. Les interventions vont principalement converger autour des thèmes suivants : Géosciences, exploitation et transport des hydrocarbures, génie électrique dans l'industrie pétrolière, hygiène sécurité et environnement (HSE), génie des procédés et environnement.



MÉDÉA 1^{ère} journée pédiatrique de la SAMG

Le collège de Médéa de la société algérienne de médecine générale (SAMG), organise ce matin à partir de 8h, à l'amphithéâtre de l'EPH de Médéa, la 1^{ère} Journée médicale de DPC en pédiatrie sous le thème «Cardiologie pédiatrique».



Météo

	Max	Min
Alger	19°	12°
Oran	22°	14°
Annaba	18°	11°
Béjaïa	20°	12°
Tamanrasset	27°	13°

SALLE IBN ZEYDOUN Nicky Larson, Creed 2 et Dragon ball super : broly en projection

Dans le cadre de son programme "cinéma", l'Office Riadh El Feth (OREF), organise aujourd'hui, la projection de trois films au niveau de la salle Ibn Khal-doun. Au programme : Nicky Larson (13h, 20h30), Creed 2 (15h30), Dragon ball super : broly (18h).



SEAAL Suspension de l'AEP dans 8 communes d'Alger

Une suspension de l'alimentation en eau potable interviendra dans plusieurs communes de l'Ouest d'Alger à partir de d'aujourd'hui pour des travaux sur les conduites de transfert d'eau, a indiqué un communiqué de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL). "Dans le cadre de la préparation de la saison estivale, et afin de sécuriser le système de transfert d'eau vers les communes de l'Ouest d'Alger, la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), procédera ce matin à 8h jusqu'au mardi 9 avril à 14h à des travaux de remplacement de deux (02) tubulures de vidange installées sur la conduite principale de transport d'eau", a expliqué le communiqué. Ces travaux, localisés dans les communes de Kouba et Birkhadem, engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui impactera les communes suivantes : Bouzareah, Benaknoun (RN 11, les asphodèles, Mustapha Khalef), Beni-Messous, Dely-Brahim (Sauf la ZHUN Ain Allah), Cheraga, Bologhine (quartier Zghara), Rais Hamidou (quartier sidi Lekbir), El Biar (Quartiers Mondor et gai soleil), a ajouté la même source. SEAAL précise à ses clients que l'alimentation en eau potable reprendra progressivement durant l'après-midi du mardi 9 avril 2019 et se stabilisera totalement durant la journée du mercredi 10 avril 2019. Un dispositif de citernage sera mis en place afin d'assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitaliers), rassure la même source.

EL AFROUN Arrestation de 7 individus impliqués dans le vol d'une voiture

Les services de la Sûreté de daïra d'El Afroun (wilaya de Blida), ont procédé cette semaine, à l'arrestation de sept (07) individus, impliqués dans le vol d'un véhicule de tourisme, a indiqué hier dans un communiqué, la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Blida. Suite à une plainte déposée par un citoyen, victime du vol de son véhicule de marque Renault cinq et dans lequel se trouvait l'ensemble de ses papiers, les services de police de ladite daïra ont diligenté une enquête qui a permis de retrouver le véhicule volé dans une wilaya limitrophe. La voiture a été retrouvée en pièces détachées à l'intérieur d'un garage appartenant à un particulier. Des pièces appartenant à d'autres véhicules ont été retrouvées sur les lieux. D'après les premières informations, le véhicule a été revendu pour seulement 18 000 DA. L'enquête a également permis l'identification et l'arrestation de sept individus impliqués dans le vol et le désosage du véhicule pour le revendre en pièces détachées. Agés entre 23 et 44 ans, les mis en cause dans cette affaire ont été remis à la justice.



SUITE À LA DIFFUSION D'UNE VIDÉO FAISANT CROIRE QU'UN MORT EST ABANDONNÉ DANS LES SANITAIRES Les explications du CHU de Tizi-Ouzou

Dans un communiqué rendu public hier, le bureau de communication du CHU Mohamed Nedir de Tizi-Ouzou, a réagi suite à la diffusion sur les réseaux sociaux, «d'une vidéo trompeuse et manipulée, faisant croire que le corps d'un décédé allongé couvert sur un brancard est isolé dans les sanitaires du pavillon des urgences du CHU Nedir Mohamed». Selon les responsables du CHU la Réalité est toute autre. En effet, les lieux, une salle aménagée avec rangements, mitoyens des salles d'hospitalisation, font office d'un espace vestiaire où les corps sont gardés pendant les deux heures réglementaires qui suivent le premier constat du décès par le médecin, avant sa confirmation, une fois l'échéance passée, et le transfert du corps à la morgue, explique le CHU dans le communiqué. La même source ajoute que la salle n'est jamais exploitée aux desseins que veut le faire croire la grossière manipulation. D'ailleurs, un vrai espace sanitaire (avec pancarte en haut de la porte) y est constamment accessible aux malades, ce qui est loin d'être le cas pour la salle en question aménagée avec les règles d'hygiène y afférentes et exploitée, en tant qu'espace de transit des corps de décédés depuis 2005. La direction du CHU présente ses sincères condoléances à la famille du défunt.



VACANCE DU POSTE DE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE: Réunion demain du Parlement siégeant en chambres réunies

Suite à sa notification par le Conseil constitutionnel de la vacance définitive du poste de président de la République, le Parlement siégeant en chambres réunies (Conseil de la Nation et Assemblée populaire nationale) se réunira demain au Palais des Nations (Alger).

«Suite à la réunion des bureaux des deux chambres du Parlement, jeudi 4 avril 2019 au siège du Conseil de la Nation sous la présidence de Abdelkader Bensalah, en présence de M. Mouad Bouchareb, président de l'APN et en application des dispositions de l'article 102 (alinéa 5) de la Constitution et de l'article 101 de la loi organique 16-12 du 22 Dhou El Kaada 1437 correspondant au 25 août 2016, définissant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation ainsi que les relations fonctionnelles entre les chambres du parlement et le Gouvernement, il a été décidé de la tenue de la réunion du Parlement siégeant en chambres réunies le mardi 9 avril 2019 au Palais des Nations (Pins maritimes, Alger), à partir de 09h00», a indiqué samedi un communiqué du Conseil de la nation.

L'article 102 de la Constitution stipule qu'en cas de démission ou de décès du président de la



République, le Conseil constitutionnel se réunit de plein droit et constate la vacance définitive de la Présidence de la République.

Il communique immédiatement l'acte de déclaration de vacance définitive au Parlement, qui se réunit de plein droit.

Le Président du Conseil de la Nation assume la charge de Chef de l'Etat pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours au maximum, au cours de laquelle des élections présidentielles sont organi-

sées, sachant que le Chef de l'Etat, ainsi désigné, ne peut pas être candidat à la Présidence de la République». La commission mixte chargée de l'élaboration du règlement du déroulement des travaux du Parlement siégeant en chambres réunies se réunira demain dimanche au siège du Conseil de la Nation.

Cette commission, installée par le président du Conseil de la Nation, Abdelkader Bensalah lors de la réunion des bureaux des deux chambres du

Parlement, le jeudi 4 avril, est présidée par le doyen d'âge, M. Salah Goudjil.

Notifié officiellement, mardi dernier, par M. Abdelaziz Bouteflika de sa décision de mettre fin à son mandat en sa qualité de président de la République, le Conseil constitutionnel avait constaté mercredi la vacance définitive de la Présidence de la République et communiqué immédiatement l'acte de déclaration de vacance au Parlement conformément à la Constitution.

Réunion de la Commission parlementaire mixte chargée d'élaborer le règlement de la réunion demain du Parlement

La Commission parlementaire mixte chargée de l'élaboration du règlement du déroulement des travaux de la réunion demain du Parlement siégeant en chambres réunies, a tenu hier sa réunion au siège du Conseil de la nation.

«La commission parlementaire mixte a tenu, dimanche au siège du Conseil de la nation, une réunion sous la présidence du doyen d'âge, M. Salah Goudjil, et ce, en application des dispositions de l'article de l'article 101 de la loi organique 16-12 du 22 Dhou El Kaada 1437 cor-

respondant au 25 août 2016, définissant l'organisation et le fonctionnement de l'APN et du Conseil de la nation ainsi que les relations fonctionnelles entre les chambres du parlement et le Gouvernement», indique un communiqué du Conseil de la nation.

Cette réunion a été consacrée à l'examen et au débat «du projet de règlement du déroulement des travaux de la réunion du Parlement, siégeant en chambres réunies, prévue le mardi 09 avril en vue de prendre acte de la déclaration du

Conseil constitutionnel constatant la vacance définitive du poste du président de la République et d'activer l'application de l'article 102 de la Constitution».

Cette commission a été installée par le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah lors de la réunion jeudi des deux bureaux du Parlement au siège du Conseil. L'article 102 de la Constitution stipule qu'en cas de démission ou de décès du président de la République, le Conseil constitutionnel se réunit de plein droit et constate la vacance définitive de la Présidence de la République.

Il communique immédiatement l'acte de déclaration de vacance définitive au Parlement, qui se réunit de plein droit. Le Président du Conseil de la Nation assume la charge de Chef de l'Etat pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours au maximum, au cours de laquelle des élections présidentielles sont organisées, sachant que le Chef de l'Etat, ainsi désigné, ne peut pas être candidat à la Présidence de la République».

Notifié officiellement, mardi dernier, par M. Abdelaziz Bouteflika de sa décision de mettre fin à son mandat en sa qualité de président de la République, le Conseil constitutionnel avait constaté mercredi la vacance définitive de la Présidence de la République et communiqué immédiatement l'acte de déclaration de vacance au Parlement conformément à la Constitution.

ALGÉRIE-IRAN Bouchareb passe en revue avec l'ambassadeur d'Iran la coopération parlementaire bilatérale

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mouad Bouchareb a passé en revue, hier à Alger, avec l'ambassadeur d'Iran à Alger, Reza Ameri qui lui a rendu une visite d'adieu, les voies à même de promouvoir la coopération parlementaire entre les deux pays, indique un communiqué de l'assemblée.

Cette rencontre a permis de passer en revue les relations bilatérales et les perspectives de les consolider à travers l'appui à la coopération et aux voies de la hisser aux plus hauts niveaux au mieux des intérêts des deux peuples et de saluer les pas franchis dans le cadre de la Haute commission mixte dans les domaines de la santé, de l'énergie, des affaires étrangères et de l'économie, selon la même source.

A cette occasion, M. Bouchareb a mis l'accent sur «les principes sur lesquels repose la politique extérieure de l'Algérie, dont l'engagement à la non ingérence dans les affaires internes des pays ainsi que l'adoption de la voie du dialogue, des solutions pacifiques et de la réconciliation pour le règlement des conflits», réaffirmant la position de l'Algérie appelant à «la mise en application des résolutions de l'ONU dans le règlement de la question du Sahara occidental et du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination outre le soutien du peuple palestinien dans son combat pour le recouvrement de ses droits nationaux légitimes et l'établissement de son état indépendant».

Pour sa part, l'ambassadeur d'Iran a salué les relations «exceptionnelles» entre les deux pays et «les positions honorables de l'Algérie qui lui ont valu une place de choix dans les fora internationaux et régionaux», appelant à «coopérer davantage dans le domaine parlementaire».

ALGÉRIE-FRANCE Un rassemblement à Paris demande le départ de tous les responsables politiques actuels

Quelques centaines de membres de la communauté algérienne se sont rassemblés hier après-midi à Paris pour revendiquer le départ de tous les responsables politiques actuels, exprimant leur aspiration pour une Algérie «démocratique et moderne».

Au cours de leur 7e mobilisation, qui a connu une baisse par rapport aux précédentes, les manifestants se sont dits engagés jusqu'au départ du régime politique algérien pour bâtir une Algérie «plurielle, démocratique et indivisible».

Il y a lieu de signaler que cette mobilisation est organisée à quelques jours de la démission du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et à deux jours de la session parlementaire, en chambres réunies, pour entériner la vacance du pouvoir du poste du président de la République, et charger le président du Conseil de la Nation de l'intérim du président.

Après la démission du président Bouteflika, le Conseil constitutionnel s'est réuni mercredi dernier et a constaté la vacance définitive de la présidence de la République.

Comme leurs concitoyens en Algérie, les manifestants présents à la place de la République ont exprimé leur refus à l'application de l'article 102 de la Constitution qu'ils jugent «dépassé» et ont réclamé le départ des «3 B : Bensalah, Bedoui et Belaïz».

«Dégagez tous», «Les articles 7 et 8 = pouvoir au peuple», «Le peuple ne veut pas des 3 B : Bensalah, Bedoui et Belaïz», «Keep calm Gaïd, Bouteflika est fini, pas nos vendredis», pouvait-on lire dans des pancartes et banderoles. Pour les manifestants, qui chantaient en chœur l'hymne national, la période de transition «doit être menée par le peuple», annonçant que la mobilisation continuera tant que les revendications du peuple algérien ne sont pas satisfaites. Les manifestants ont aussi exprimé leur refus catégorique à l'ingérence étrangère dans les affaires internes de l'Algérie. Il y a lieu de signaler par ailleurs la présence de drapeaux palestiniens aux côtés d'une multitude de drapeaux algériens.

APS

MARCHES POPULAIRES: Arrestation de 6 individus impliqués dans l'agression de citoyens à Alger (DGSN)

Les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya d'Alger ont procédé à l'arrestation de six (06) suspects impliqués dans l'agression de citoyens à l'arme blanche, et ce au cours de la marche organisée vendredi dernier à Alger, a indiqué, d'hier, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Cette opération policière intervient après l'exploitation, par les enquêteurs de la Sûreté nationale, de photos et vidéos relayées sur les différents réseaux sociaux, montrant des individus «agressant des citoyens avec des armes blanches au niveau du tunnel de la Faculté à la place Audin (Alger centre), et ce au cours de la marche de vendredi 05 avril», a précisé le communiqué, ajoutant que les services techniques de la Sûreté nationale, «exploitant les moyens technologiques modernes de recherche et d'investigation ont réussi à identifier et arrêter les suspects». La DGSN rappelle, en outre, le numéro vert 15-48 mis à la disposition des citoyens 24h/24h et 7/7, afin de signaler «tout comportement négatif de nature à porter atteinte à la sécurité des citoyens et de leurs biens», conclut la même source.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE, MOHAMED MIRAOUÏ : «Renforcement des urgences durant le mois de Ramadhan et la saison estivale»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui a annoncé, hier à Alger, le renforcement des services des urgences médicales, durant la saison estivale et le mois de ramadhan, périodes marquées par une grande affluence des citoyens dans ces services.

Le ministère «a mis en place un plan d'urgences pour la prise en charge des maladies et des problèmes qui se posent au secteur durant la saison estivale et le mois de ramadhan», et ce en mobilisant 300 médecins pour ces services, a déclaré le ministre lors d'une conférence de presse, animée en marge de la célébration

de la Journée internationale de la santé (7 avril de chaque année), organisée cette année sous le slogan «Pour une couverture sanitaire globale».

Qualifiant les urgences médicales de «porte du secteur et de première priorité», M. Miraoui a annoncé l'organisation, la semaine prochaine, d'une réunion avec les directeurs de la santé des wilayas, en prévision de cette période et le renforcement de ces services par un staff médical et paramédical notamment en termes d'accueil et d'orientation.

Le premier responsable du secteur a donné «des instructions strictes» pour procéder à des opérations d'inspection et d'évaluation de ces services, en vue d'éviter les erreurs commises ces dernières années. Afin d'améliorer ce service, M. Miraoui a indiqué qu'il sera procédé à la mise en place d'un plan pour l'organisation des soins d'urgence entre les polycliniques travaillant 24h/24h et les services des urgences au niveau des hôpitaux.

Comme à l'accoutumée durant la saison estivale et le mois de ramadhan, le ministère trace un programme d'urgence pour la prise en charge des maladies chroniques notamment chez les personnes âgées et le renforcement des campagnes de don de sang durant cette période, marquée par les nombreux déplacements des citoyens, la hausse des accidents de la route et les intoxications alimentaires dues à la hausse de la température et le mauvais stockage des denrées alimentaires notamment durant les



fêtes de mariage et les festins, a fait savoir le ministre. Concernant les envenimations scorpioniques qui font annuellement plusieurs morts dans certaines wilayas du Sud et des Hauts Plateaux, le ministre a fait part de la prise des précautions nécessaires et de la mise en place d'un stock de 40.000 doses de sérum antiscorpionique, à travers les wilayas concernées, outre la fabrication de 50.000 doses supplémentaires par l'institut Pasteur.

Ces doses seront utilisées durant cette période qui connaît une hausse des cas de piqûres scorpioniques.

Par ailleurs, il a évoqué l'envoi de médecins spécialistes, ce mois-ci, dans les régions qui enregistrent un grand déficit en la matière, et ce pour la prise en charge des femmes enceintes durant la saison estivale, une période qui connaît une surcharge au niveau des services de gynécologie-obstétrique des grands hôpitaux à travers le pays, faisant état de la

poursuite de l'application du Plan de prise en charge de cette catégorie, établi par le ministère en 2018.

M. Miraoui a salué le rôle des médias dans la révélation de certains dépassements et dysfonctionnements enregistrés dans le secteur, rappelant le cas de négligence enregistré à l'hôpital de Tizi Ouzou où la dépouille d'un citoyen a été placée dans les sanitaires.

A ce propos, le ministre a déploré ce «comportement», annonçant, dans ce cadre, l'envoi d'un groupe d'inspecteurs sur place et la prise des mesures s'imposant devant tout laxisme.

Le ministre a rappelé le renforcement du dialogue et de la concertation avec les partenaires sociaux et la prise en charge de leurs revendications pour les encourager à assumer pleinement leurs missions, sans lesquelles il est impossible d'améliorer les services prodigués aux citoyens.

Le ministre de l'Agriculture appelle à "la démocratisation du secteur de la pêche et de l'aquaculture"

Le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, M. Chérif Omari a appelé les cadres du secteur de la pêche à démocratiser l'activité de l'aquaculture et de la rendre accessible à tout un chacun, a indiqué hier le département ministériel dans un communiqué.

Ainsi, lors d'une rencontre avec les cadres de la Direction générale de la Pêche et de l'aquaculture qu'il a présidé, le ministre a appelé les cadres

de la pêche à "démocratiser l'activité de l'aquaculture et de la rendre accessible à tout un chacun pour encourager son intégration et introduire d'autres formes d'élevage intensif de poissons avec le soutien de la recherche et de la vulgarisation".

Au cours de cette rencontre, le ministre a révélé l'importance du secteur de la Pêche et de l'aquaculture dans le développement de la diversification de l'économie nationale, notant que celui-ci est "prometteur et il existe un grand potentiel qui peut être exploité et d'une manière durable", lit-on dans le texte du communiqué. Il a aussi insisté, dans le même sillage, sur la préservation et l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des acteurs, la contribution au développement d'une économie nationale en préservant le patrimoine national, le respect des normes environnementales et la protection du pouvoir d'achat des consommateurs.

Par ailleurs, M. Omari a insisté sur la formation des jeunes dans le secteur de la pêche qui représente une base de la modernisation, appelant à cet effet, la poursuite de cycles de formation des jeunes et de mettre tous les moyens à leur profit afin de développer le secteur, a poursuivi le communiqué.

D'autre part, le ministre a fait remarquer l'intérêt croissant des agriculteurs pour les activités aquacoles en parallèle de l'agriculture appelant, en ce sens, les cadres du secteur de la pêche à être à l'écoute de ces derniers à travers l'accompagnement et des facilitations afin de développer leurs activités dans ce domaine.

Il est à noter que la production nationale en poissons, qui atteint plus de 120.000 tonnes durant l'exercice 2018, pourrait s'accroître à 180.000 tonnes avec le développement de la pêche aquacole, a encore souligné la même source.

«Garantir un service de santé en harmonie avec les besoins du citoyen»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohammed Miraoui, a mis en avant, hier à Alger, l'impératif de garantir un service de santé "en harmonie avec les réels besoins sanitaires des citoyens".

"La notion de couverture sanitaire globale implique une ressource humaine satisfaisante en termes de nombre et de qualité afin de garantir un service de santé en harmonie avec les besoins avec les réels besoins sanitaires des citoyens", a affirmé M. Miraoui à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la santé, ajoutant que "c'est là, la mission à laquelle s'attèle le secteur à travers la consolidation de la formation initiale et continue".

A ce propos, le ministre a estimé que "la démarche de la couverture sanitaire globale ne saurait être concrétisée sans l'adoption d'autres procédures et mesures, notam-

ment la valorisation de la ressource humaine et son appui par des moyens matériels adéquats, le renforcement de l'industrie pharmaceutique, la promotion de l'action intersectorielle avec les différentes parties concernées par le domaine de la santé, la prise en charge effective des revendications des professionnels de santé et des préoccupations des partenaires sociaux, l'adaptation de la carte sanitaire aux besoins réels des citoyens et la numérisation du secteur pour davantage d'efficacité".

Soulignant, dans ce sens, "l'adoption de plusieurs programmes préventifs et thérapeutiques, notamment en matière de protection de la santé maternelle et infantile, le programme national de vaccination et celui sur la lutte contre les maladies infectieuses", M. Miraoui a rappelé que l'Etat "a mobilisé tous les moyens matériels pour la cou-

verture de l'ensemble des régions du pays par des structures de santé et a pu réduire, considérablement, les disparités entre les différentes régions". L'Algérie compte 16 centres hospitaliers universitaires (CHU), 83 établissements hospitaliers spécialisés (EHS), 217 établissements hospitaliers publics (EHP) et 273 établissements de santé de proximité (ESP), dotés de plus de 6.500 salles de soins, en plus de 1.600 polycliniques, a-t-il ajouté dans ce contexte.

Evoquant le Conseil du Gouvernement, réuni le 3 avril 2019, qui a approuvé la création de 24 nouveaux établissements hospitaliers, "ce qui dénote de la volonté et de l'engagement de l'Etat à rattraper le retard accusé en la matière", le ministre a rappelé le programme en cours de réalisation, qui permettra la réception d'une vingtaine d'établissements hospitaliers durant le premier semestre de 2019

"offrant plus de 81.000 lits dans le secteur public et 10.000 lits dans le privé".

Par ailleurs, le ministre a salué les réalisations accomplies en matière de lutte contre le cancer qui, selon lui, constitue "une préoccupation majeure dans le processus visant la garantie d'une couverture sanitaire globale, affirmant que notre pays a procédé, récemment, à la création et à l'ouverture de plus de 100 unités spécialisées dans le traitement du cancer, à travers l'ensemble du pays, outre la mise en place d'autres services de radiothérapie avec l'installation de 32 accélérateurs, dans le secteur public et de dix autres dans le secteur privé. M. Miraoui a fait état, à ce propos, de la réception de 9 accélérateurs au cours de l'année en cours et de 15 autres à l'horizon de 2020 à Laghouat, Oran, Chlef, Ouargla, Tamanrasset et Djelfa".

AADL-1 : Lancement demain d'une «vaste» opération de remise des ordres de paiement

L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) lancera demain une «vaste» opération de remise des ordres de paiement de la dernière tranche de l'apport personnel des souscripteurs du programme «AADL-1», a indiqué hier à l'APS son directeur général, Said Rouba.

Lors de cette opération, qui concerne un nouveau quota de plus de 10.000 souscripteurs dans la wilaya d'Alger, les bénéficiaires inscrits en 2001 ou 2002, pourront récupérer les ordres de paiement de la 4ème et dernière tranche de l'apport personnel, estimé à 5% du prix global du logement, soit 105.000 DA pour un F3 et 135.000 DA pour un F4, a précisé M. Rouba.

Après le versement de la dernière tranche le bénéficiaire sera contacté par un notaire pour l'accomplissement des formalités nécessaires et l'établissement de l'acte notarié du logement qui précèdera la remise des clés, a-t-il précisé. «Les souscripteurs auront un délai d'un mois pour payer la dernière tranche, puis ils seront convoqués progressivement

par un notaire pour la délivrance de leur acte notarié à partir du mois de Ramadhan prochain», a-t-il dit. Par ailleurs, l'AADL a détaillé sur son site web le déroulement de l'opération de remise des ordres de paiement pour les souscripteurs, qui s'effectuera en deux étapes.

Les souscripteurs concernés par cette opération sont ceux affectés aux sites de Sidi Abdellah 3.000 logements (Aslan), Sidi Abdellah 3.000 logements (Quartier 23), Sidi Abdellah, Quartiers 28 et 29 (sites 1 et 2), Sidi Abdellah, Quartiers : 18, 22 et 29, Ain El Melha (lot 12, 13, 15, 16 et 17), ainsi que celui de Ouled Fayet (lot 23, 24, 25, 27 et 28).

L'AADL a également informé que les concernés par cette 4ème tranche sont priés de consulter le site web de l'agence pour imprimer l'or-

dre de versement à partir de mardi 9 avril 2019 (Sidi Abdellah) et le jeudi 11 avril 2019 (Ain El Melha et Ouled Fayet).

A souligner que le paiement de la 4ème tranche de l'apport initial du prix global du logement, acquis dans le cadre de la formule location-vente, précède la remise des clés du logement après la finalisation des formalités notariales permettant aux bénéficiaires d'acquiescer leur contrat location-vente.

Les projets destinés à la formule location-vente de l'AADL, destinée à la classe moyenne, dont le revenu mensuel ne dépasse pas 108.000 DA, avaient accusés d'énormes retards dans leur réalisation, en dépit de la



succession de plusieurs ministres de l'Habitat, ayant fait de ce projet «une priorité». Un nouveau programme location-vente (AADL-2) avait été lancé par l'AADL fin 2013, dont le nombre des postulants s'élève à 442.642 demandeurs. La réalisation de ce deuxième programme s'est faite parallèlement au programme «AADL-1» et ses premiers souscripteurs devraient commencer à recevoir leur logement, selon l'ordre chronologique d'inscription, d'ici la fin 2019.

TLEMCEN : 283 logements sociaux distribués à Hennaya

Pas moins de 283 logements sociaux réalisés dans la caïra de Hennaya (Tlemcen) ont été attribués hier à leurs bénéficiaires, sur un programme global estimé à 6.600 logements réalisés à travers la wilaya de Tlemcen.

Les familles présentes lors de cette distribution n'ont pas caché leur grande joie en visitant leurs logements réalisés à l'entrée de la ville de Hennaya, surtout que cette opération intervient à la veille du mois sacré de ramadhan.

La wilaya de Tlemcen va progressi-

vement attribuer près de 1.600 logements, a indiqué le wali récemment, soulignant que les 5.000 restants seront distribués par étapes, notamment après l'achèvement de tous les travaux et ce, avant la fin de l'année en cours.

Un total de 1.284 logements de type AADL ont été distribués en fin mars écoulé dans le quartier d'Oujlida relevant du groupement urbain du grand Tlemcen. Ce quota fait partie d'un programme de 2.000 logements AADL construits dans ce quartier, situé dans

la périphérie nord de la ville de Tlemcen.

Le reste de ce programme estimé à 716 logements sera distribué lors de la célébration de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse, a-t-on annoncé. Un autre programme de 192 logements promotionnels publics seront également distribués prochainement tout comme les 300 logements promotionnels publics aidés. La wilaya de Tlemcen a attribué, durant l'année 2018, plus de 26.000 logements toutes formules confondues.

NAAMA: 850 logements LPL en voie d'attribution à Mecheria

Un quota de 850 logements de type public locatif (LPL) sera livré aux familles bénéficiaires dans les prochains jours à Mecheria (wilaya de Naama), a-t-on appris hier de la direction locale du secteur de l'Habitat.

«Ces unités d'habitation, construites dans la nouvelle zone d'extension urbaine, se-

ront distribuées vers la mi-avril à l'issue des ultimes travaux d'aménagement extérieur», a-t-on annoncé de même source. La commune d'Ain Sefra verra, elle aussi, prochainement, l'attribution de 29 appartements de type location-vente (AADL), complétant ainsi le programme spécifique à cette même for-

mule qui a déjà permis la réalisation de près de 300 logements répartis entre la ville indiquée et celles de Mecheria et Naama, a-t-on annoncé.

En outre, près de 5.000 autres logements, toutes formules confondues, sont en cours de réalisation à travers différentes communes de la wilaya, a-t-on ajouté, signa-

lant que les types «LPL» et «habitat rural» constituent le gros du programme considéré, avec respectivement 2.953 et 1.940 unités. Depuis le début de l'année 2018 à la fin mars dernier, la wilaya de Naama a vu la distribution de 4.462 logements, essentiellement de types LPL et rural.

GENDARMERIE NATIONALE

Une campagne de sensibilisation au profit des usagers de la route

La Gendarmerie Nationale a lancé, hier, une campagne nationale de sensibilisation au profit des usagers de la route, ayant pour slogan «se conformer au code de la route, vous protégez des conséquences des accidents de la route».

«Dans le contexte de la préservation des résultats positifs, réalisés sur le terrain, il a été décidé l'organisation d'une campagne nationale de sensibilisation du 07 au 16 avril 2019, pour accompagner les usagers de la route surtout durant cette période de l'année qui connaît une densité de circulation à travers le réseau routier», précise le communiqué de la Gendarmerie.

Cette campagne tend à sensibiliser, les conducteurs notamment des dangers de l'excès de vitesse, des dépassements

dangereux, de non respect de la distance de sécurité, ainsi que des manœuvres dangereuses et la circulation à gauche.

La Gendarmerie nationale a rappelé, à l'occasion que les efforts fournis par ses unités, dans le cadre de la sécurité routière durant l'année 2018 ont conduit à une baisse sensible des accidents et du nombre de victimes, par rapport à l'année 2017.

Le nombre d'accidents a baissé de 19,65% et de 10,16% pour les décès, alors que le nombre des blessés a baissé d'un taux de 29,88%, souligne le communiqué qui rappelle que le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents avec un taux de 92,38% de l'ensemble des accidents de la route, note la même source. La Gendarmerie rap-

pelle également, que son numéro vert 10-55, reste au service et à la disposition des citoyens pour demander aide et assistance en cas de nécessité. Les citoyens peuvent aussi, consulter le site électronique «https://ppgn.mdn.dz» des pré-plaintes pour déposer une pré-plainte ou envoyer des informations à distance ou adresser d'un crime quel que soit sa nature. Les conducteurs peuvent recourir au site électronique «TARIKI.DZ» et l'application «Tariki» pour s'informer de l'état des routes et des nouvelles s'y afférentes en temps réel comme les itinéraires probables, la météorologie, les routes qui connaissent une grande densité et définir les points noirs sur le réseau routier.

ORAN : Coup d'envoi des «portes ouvertes» sur l'administration militaire

Le coup d'envoi des journées d'information sur l'Ecole supérieure d'administration militaire (ESAM) «Moudjahid Akhamokh Hadj Moussa» relevant de la 2ème Région militaire à Oran a été donné hier à partir du centre territorial d'information «Chahid Boubernas».

Cette manifestation d'information, qui entre dans le cadre du programme national de communication du ministère de la Défense nationale, «fait partie des traditions de notre institution militaire qui œuvre à jeter les passerelles de communication entre l'ANP et les citoyens, à renforcer le lien armée-nation et à s'ouvrir sur la société civile», a souligné le commandant régional de la défense aérienne à la 2ème Région militaire, le général Hamad Azzeddine, lors de la cérémonie d'ouverture des journées d'information, au nom du général-major, commandant de la 2e RM, et en présence du wali d'Oran, Mouloud Cherifi.

Le général Hamad a déclaré que ces journées d'information sont «une fenêtre sur nos forces armées où le citoyen peut découvrir les structures pédagogiques de formation, les moyens mis en œuvre et les techniques modernes qui contribuent efficacement à la formation de l'élite de ce pays et les hommes de demain et les rapprochent de plus en plus de leur institution militaire et ce, par l'adoption d'une politique de communication de proximité efficace pour renforcer les liens entre l'Armée nationale populaire et le citoyen».

Il a, d'autre part, souligné que cette manifestation est «une occasion de découvrir et de connaître les paramètres de formation adoptés dans les structures de l'armée, de manière générale, et l'arme d'intendance en particulier».

Le même officier supérieur a appelé les citoyens et les citoyennes à visiter les différents stands de l'exposition afin de prendre connaissance, au travers des divers ateliers, des missions de ce corps d'arme et des conditions permettant, pour les personnes intéressées, de rejoindre l'ESAM.

De son côté, le commandant de l'ESAM d'Oran, le général Dida Fethi, a souligné, dans son allocution, que «le degré de professionnalisme et d'excellence atteint par l'ANP exige de nous comme établissement de formation de se concentrer sur le volet communication avec le citoyen à travers les médias, conformément aux directives du Haut commandement de l'ANP et notre conviction sur la nécessité de renforcer les liens armée-nation».

Cette manifestation de six jours expose le matériel pédagogique utilisé à l'ESAM, notamment celui du laboratoire régional de l'intendance et du matériel de la fanfare, ainsi que différents uniformes militaires.

L'ESAM offre une formation de base dans le parcours d'officier d'intendance avec, au bout, l'obtention d'une licence dans la filière gestion dans la spécialité «direction des affaires» dans le domaine des sciences économiques et de gestion et les sciences commerciales, couronnée d'une attestation de réussite dans le domaine scientifique et militaire, ainsi qu'un diplôme dans l'apprentissage de la langue anglaise et la maîtrise des principes de base de la gestion administrative. L'Ecole contribue également au développement des aptitudes physiques et militaires et à la maîtrise de l'outil informatique, selon les explications fournies.

APS

CHANGE: Cotations hebdomadaires des billets de banque et chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage valables du 7 au 13 avril 2019, communiquées par la Banque d'Algérie.

La valeur du DOLLAR est fixée à 117,48 DA à l'achat et à 124,65 DA à la vente.

La valeur de l'EURO est de 132,14 DA à l'achat et de 140,24 DA à la vente.

A rappeler que la semaine dernière (du 31 mars au 6 avril 2019), la valeur du DOLLAR était fixée à 117,33 DA à l'achat et à 124,49 DA à la vente.

La valeur de l'EURO était de 132,13 DA à l'achat et de 140,24 DA à la vente.

Il y a un mois (la semaine allant du 17 au 23 mars 2019), la valeur du DOLLAR était fixée à 117,24 DA à l'achat et à 124,40 DA à la vente.

La valeur de l'EURO était de 132,80 DA à l'achat et de 140,94 DA à la vente.

Il y a une année (du 8 au 14 avril 2018), la valeur du DOLLAR était fixée à 112,67 DA à l'achat et à 119,55 DA à la vente.

La valeur de l'EURO était de 137,73 DA à l'achat et de 146,16 DA à la vente.

Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage valables à compter du 7 au 13 avril 2019

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	117,48	124,65
1 EUR	132,14	140,24
1 CAD	87,98	93,39
1 GBP	154,86	164,38
100 JPY	105,46	111,92
1 SAR	31,32	33,24
1 KWD	385,81	409,63
1 AED	31,98	33,94
100 CHF	11.764,38	12.487,56
100 SEK	1.267,02	1.344,94
100 DKK	1.769,00	1.877,19
100 NOK	1.369,28	1.453,55

Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	118,67	124,65
1 EUR	133,48	140,24
1 CAD	88,87	93,39
1 GBP	156,44	164,38
100 JPY	106,53	111,92
100 CHF	11.883,81	12.487,56
100 SEK	1.279,88	1.344,94

ORAN: 3 zones d'activités bénéficieront prochainement de travaux de viabilisation

Trois zones d'activités dans la wilaya d'Oran bénéficieront prochainement de travaux de viabilisation afin de garantir de bonnes conditions de travail aux investisseurs, a-t-on appris de la Direction de l'Industrie et des mines.

Une opération de viabilisation touchera prochainement les zones d'activités de Boufatis, El Karma et Oued Tlélat, a précisé la même source à l'APS.

Ces travaux concernent essentiellement les réseaux d'assainissement, d'AEP, de voirie et d'éclairage public, dans le but de permettre aux investisseurs de travailler dans de bonnes conditions, a-t-on souligné de même source.

Dans le même cadre, l'opération de viabilisation des zones d'activités de Boutléis et Benfréha est en cours, a-t-on fait savoir. Selon le même responsable, une enveloppe de 1,8 milliard DA a été allouée par les autorités pour la réhabilitation des zones d'activités et des zones industrielles dont 1,2 milliard DA pour la réhabilitation des zones industrielles et le restant pour les zones d'activités.

Pour ce qui est de la création de nouvelles zones d'activités, le responsable a souligné qu'il faudrait d'abord terminer les travaux de viabilisation des 13 zones déjà lancés pour penser à créer d'autres, estimant que cela prend beaucoup de temps.

"La viabilisation d'une superficie de 30 hectares prend au moins 15 mois", a-t-il expliqué.

GHARDAÏA: Intérêt grandissant pour les thermes de Zelfana

L'intérêt de la population algérienne, notamment la frange des personnes âgées, s'accroît pour la station thermale de Zelfana surtout en période de vacances scolaires, affirme un responsable de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité.

On assiste à un «phénomène exceptionnel» marqué par un flux important de visiteurs en quête de cure, en cette période de printemps, dans cette localité dont l'économie dépend essentiellement du thermalisme, a affirmé le président de l'APC, Omar Ben Ghochi, précisant que cette tendance ne cesse d'accroître d'une année à l'autre.

Quelque 15.000 visiteurs ont préféré passer leurs vacances de printemps dans cette station thermale qui ne remplit pas uniquement le rôle classique de thermes aux vertus thérapeutiques, mais également de lieu de villégiature qui a su garder un cachet traditionnel apprécié par nombre de visiteurs, a-t-il tenu à préciser.

Les amateurs du désert tombent sous le charme de cette coquette oasis, verdoyante et ombragée avec une myriade de dunes, a soutenu M. Ben Ghochi, rappelant que l'engouement pour les thermes de Zelfana s'explique aussi par sa renommée à l'échelle nationale.

La ville peine à contenir l'afflux de visiteurs, a fait savoir l'édile, soulignant que la capacité d'accueil de ce flux, qui fait presque doubler la population de la ville, est limitée, contraignant de nombreux visiteurs à s'installer à Gharadaia et faire la navette chaque jour.

La capacité d'accueil est limitée par rapport à l'afflux de ces curistes notamment durant les vacances scolaires d'hiver et de printemps, a confié L. Benkhalifa, gérant d'un hammam à Zelfana, ajoutant qu'en ces périodes, la forte affluence de curistes engendre des cohues dans les souks et marchés, et une circulation très dense dans cette localité habituée au calme.

Pour deux algéroises rencon-



trées à Zelfana, une grand-mère et sa belle-fille, l'ambiance des thermes de Zelfana est agréable, notamment l'hospitalité de la population.

De son côté, un sexagénaire de Tamanrasset, qui souffre visiblement de rhumatisme, a décidé d'entreprendre sur conseils d'amis le long voyage vers Zelfana pour des cures dans les bains aménagés sous formes de bassins ou une eau chaude riche en minéraux coule pour le bien être des curistes.

Zelfana, un espace de convivialité et de détente

Nichée à 400 mètres d'altitude dans les méandres de la Hamada et les dunes de sable, à la croisée des chemins menant vers Ouargla et l'extrême sud, Zelfana est un site de convivialité, d'ombrage et de détente.

Les vertus curatives de ses eaux, unanimement reconnues, attirent des milliers d'adeptes aussi bien pour la remise en forme que pour des cures contre des pathologies

telles que les affections rhumatismales et dermatologiques.

Dotée d'une capacité d'hébergement de près de 800 lits, selon les services de la commune, cette localité thermale est loin de répondre aux exigences des curistes et visiteurs, bien que de nombreux citoyens saisissent l'opportunité pour louer leurs logements et autres garages aux visiteurs.

L'eau thermale de Zelfana, dont la température est de 41,5 degrés, est à l'origine de la prospérité de cette localité depuis l'apparition du premier forage en 1947.

Une affluence de plus de 300.000 curistes est constatée annuellement dans cette petite station thermale qui compte uniquement neuf petits hôtels et bungalows.

Dans le souci de valoriser la station, ont été aménagées deux zones d'expansion touristique mises à la disposition des promoteurs intéressés par la création de structures thermales et hôtelières, selon les autorités locales.

VILLE NOUVELLE DE HASSI-MESSAOU: Le complexe hydraulique d'AEP connaît un avancement appréciable

La réalisation d'un complexe hydraulique d'alimentation en eau potable dans la nouvelle ville de Hassi-Messaoud (80 km Est d'Ouargla) a enregistré un avancement «appréciable» estimé à plus de 75 %, a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. Composé de plusieurs installations, dont une station de déminéralisation d'une capacité de 24.000 m³/j et une station de pompage, ce complexe hydraulique permettra d'assurer l'alimentation de la nouvelle ville en eau potable déminéralisée, a-t-on expliqué.

Alimenté à partir de forages aliéniens donnant des eaux chaudes d'une salinité à une valeur supérieure aux normes requises d'où le besoin de leur déminéralisation, ce complexe dispose également d'équipements de



refroidissement, d'un laboratoire de traitement de la qualité des eaux, en plus quatre (4) châteaux d'eau destinés à la ville (zone urbaine) et trois (3) autres pour la Zone d'activités logistiques (ZAL), a précisé la source.

Le complexe fait partie d'un programme ambitieux comprenant la réalisation de nombreux projets, dont 2.000 loge-

ments sociaux, des structures de santé, des établissements éducatifs, un bureau de poste, une station d'épuration des eaux usées, un centre d'enfouissement technique et autres, au niveau de cette nouvelle ville située dans la zone d'Oued El-Maraâ, à équidistance d'environ 80 km de l'actuelle Hassi-Messaoud et des villes de Touggourt et Ouargla.

Couvrant une superficie totale de 4.467 ha, la nouvelle ville est répartie sur un périmètre à urbaniser (1.721 ha), un périmètre d'urbanisation future (1.152 ha), un périmètre non urbanisable (1.594 ha) et la ZAL (965 ha), en plus d'une palmeraie et d'une bande verte en vue de la protéger des vents chauds et des tempêtes de sable cycliques.

Elle sera structurée en quatre grands quartiers résidentiels pour 80.000 habitants (20.000 habitants chacun), ainsi que des structures commerciales et socioculturelles, gravitant autour d'un noyau central (centre-ville) regroupant plusieurs installations, dont une grande mosquée, un grand parc de loisirs, des locaux commerciaux et des institutions publiques, selon sa fiche technique.

APS

FAO: Impliquer les agriculteurs et les ménages ruraux dans la lutte contre la pénurie d'eau

Les agriculteurs et les ménages ruraux doivent être au cœur des stratégies de lutte contre la pénurie d'eau dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), a déclaré le Directeur général de la FAO, José Graziano da Silva, dans son discours publié sur le site web de l'Organisation.

S'exprimant lors d'une conférence dans le cadre des journées terres et eau pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord, tenues par la ligue des Etats arabes en partenariat avec la l'organisation des Nations Unis pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) au Caire, M. Silva a souligné l'intérêt d'encourager les agriculteurs à adopter des technologies plus efficaces ce qui permettrait non seulement d'assurer l'accès à l'eau potable pour les ménages ruraux mais aussi de garantir la sécurité alimentaire et l'amélioration de la nutrition.

Par ailleurs, il a recommandé de réduire le gaspillage alimentaire pour préserver les ressources naturelles, en particulier l'eau douce, les sols et les terres agricoles, en soulignant que «toutes ces mesures nécessitent un travail de recherche approfondi, une infrastructure adaptée et un cadre institutionnel approprié». Le patron de la FAO encourage en outre les approches novatrices et les investissements pour assurer l'accès à l'eau pour tous dans les pays de la région MENA. «Renforcer l'innovation, les politiques et les investissements dans le secteur de l'eau dans la région est fondamental pour empêcher la pénurie d'eau de compromettre notre vision ambitieuse d'éradiquer toute forme de malnutrition, de maintenir la paix et de ne laisser personne pour compte», a-t-il insisté lors de cette rencontre consacrée à l'examen des progrès accomplis dans la lutte contre la pénurie d'eau dans la région. M. Graziano da Silva a évoqué les conflits et les catastrophes climatiques «qui sont en partie responsables de l'augmentation de la faim dans la région, ajoutant que la pénurie



rie d'eau mettrait à mal les moyens de subsistance en milieu rural, obligeant les populations à migrer des zones rurales vers les zones urbaines. «Une personne sur trois vivant à la campagne est considérée comme pauvre en raison du manque d'eau dans la région, a-t-il noté.

Pour lutter efficacement contre les déficits en eau dans la région, M. Graziano da Silva a souligné la nécessité d'une «nouvelle génération de politiques et d'investissements, affirmant à ce propos que «la pénurie d'eau ne provient pas toujours du manque physique d'eau et que beaucoup de régions souffrent de pénurie d'eau en raison du manque d'investissements».

Dans ce même contexte, a noté les «grandes avancées» des pays de la région MENA et leurs long et incessant combat contre la pénurie des ressources hydriques. Il a cité

l'Algérie, le Maroc, la Jordanie et la Tunisie qui ont déployé de grands moyens pour récupérer l'eau.

L'Egypte et le Liban qui ont accompli des progrès considérables en matière d'irrigation goutte à goutte.

Mais également les pays du Golfe, en les considérant comme étant les pionniers dans le domaine du dessalement de l'eau de mer.

Le Directeur général de la FAO a toutefois encouragé les pays de la région MENA à poursuivre leurs recherches de solutions innovantes pour faire face aux défis à venir, qui sont amenés à devenir de plus en plus complexes.

«Les projections indiquent que la fréquence des sécheresses dans les pays de la région pourrait augmenter de 60% d'ici à la fin du siècle, par rapport aux niveaux actuels», a-t-il encore prévenu.

AFRIQUE: La BAD lance le Fonds panafricain de développement urbain et municipal



La Banque africaine de développement (BAD) a lancé le Fonds de développement urbain et municipal, un fonds fiduciaire multi-donateurs, a indiqué cette institution sur son site web.

Ce Fonds est destiné à intensifier les interventions dans le développement urbain et à favoriser une croissance durable dans les villes du continent africain, a précisé la même source.

Lors de la cérémonie de lancement du Fonds tenue récemment au siège de la Banque à Abidjan, les hauts responsables de la BAD ont qualifié cette intervention de «réponse opportune aux défis de l'urbanisation rapide en Afrique et au besoin pressant d'une expertise intégrée en matière d'urbanisme». Ils ont également remercié les donateurs initiaux à savoir, le Fonds nordique de développement (NDF), l'Agence wallonne des investissements à l'exportation (AWEX) et le Secrétaire aux affaires économiques de la Confédération suisse pour leur engagement en faveur de ce fonds.

Le Fonds de développement urbain et municipal est conçu pour améliorer la résilience et mieux gérer la croissance urbaine, par le biais d'une assistance technique sur mesure aux municipalités et aux entités urbaines dans les domaines de la planification et de la mobilité urbaines, de la préparation de projets ainsi que de la gouvernance et des finances municipales, explique la banque africaine.

Le fonds se concentrera sur les domaines identifiés comme préjudiciables à l'accès au financement, les principaux étant la préparation, la gestion et la mise en œuvre de projets bancables par les municipalités, les mises à jour des plans directeurs, la révision de l'environnement réglementaire pour faciliter l'accès au financement du marché et l'utilisation d'outils pour gérer et fournir les services municipaux.

AUTOMOBILE: La France appelle le Japon à respecter les droits de Carlos Ghosn

Le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a appelé samedi le Japon à respecter les droits et la présomption d'innocence de Carlos Ghosn lors d'un entretien avec son homologue nippon.

«J'ai évidemment évoqué le cas de M. Carlos Ghosn avec mon collègue Taro Kono», a déclaré M. Le Drian à l'issue d'une rencontre avec son homologue japonais en marge d'une réunion des ministres des Affaires étrangères des sept pays les plus industrialisés (G7) à Dinard, dans le nord-ouest de la France. «Je lui ai dit deux choses: d'abord, que la France respectait totalement la souveraineté et l'indépendance de la justice japonaise.

Et j'ai rappelé aussi notre attachement au respect de la présomption d'innocence et la pleine application de la protection consulaire», a-t-il ajouté.

Arrêté un mois après sa remise en liberté, Carlos Ghosn, l'ancien PDG de Renault-Nissan, a été une nouvelle fois placé en garde à vue au Japon jusqu'au 14 avril au moins pour répondre à de nouveaux soupçons de malversations financières.

Le tribunal de Tokyo a approuvé vendredi la requête du parquet, qui invoque un «risque d'altération des preuves» pour justifier le maintien en détention de l'ancien patron.

Avant de retourner en prison, M. Ghosn, «combattif», a dénoncé «un acharnement» et fait appel au gouvernement français, dans une interview aux chaînes françaises.

APS

ENERGIE: FMI: L'Egypte décide de supprimer les subventions aux carburants en juin

L'Egypte va supprimer les subventions étatiques sur la plupart des carburants le 15 juin dans le cadre d'un programme de réformes mené sous l'égide du Fonds monétaire international (FMI), a annoncé l'institution de Washington dans la nuit de vendredi à samedi.

Les autorités égyptiennes «se sont engagées» à supprimer les subventions accordées jusqu'ici pour limiter la hausse des

prix à la pompe, a indiqué le FMI dans un communiqué. Le gaz de pétrole liquéfié (GPL) ainsi que les carburants utilisés par la production d'électricité et les boulangeries ne sont pas concernés, a précisé l'institution.

Selon le FMI, ces mesures «sont essentielles pour encourager une utilisation efficace de l'énergie» et pour favoriser «des dépenses hautement prioritaires dans les domaines

de la santé et de l'éducation». En novembre 2016, l'Egypte qui traverse une crise économique importante depuis 2011, avait obtenu un plan de soutien de 12 milliards de dollars auprès du FMI.

Le FMI a indiqué en février qu'une nouvelle tranche de 2 milliards de dollars serait versée à l'Egypte, saluant des perspectives macroéconomiques «favorables» avec notamment une «forte

croissance» et une «réduction du déficit de la balance courante».

Avec le versement de cette nouvelle tranche, le FMI aura versé au total 10 milliards de dollars à l'Egypte.

L'institution a par ailleurs appelé le pays à «renforcer» ses politiques destinées à réduire la dette publique ainsi que le taux d'inflation annuel, évalué à 14% le mois dernier selon les autorités.

ARGENTINE: Le FMI débloque une nouvelle tranche de 10,8 milliards de dollars au pays

Le Fonds monétaire international (FMI) a approuvé vendredi le versement d'une nouvelle tranche de 10,8 milliards de dollars à l'Argentine dans le cadre du programme de redressement de l'économie du pays, a annoncé la presse locale.

Ainsi, le quotidien économique «Ambito Financiero» précise que ce montant sera viré au Trésor argentin la semaine prochaine. Selon la même source, le FMI a invité l'Argentine à lancer de nouvelles réformes structurelles et à augmenter les impôts, qualifiant de «décevante» l'inflation

que connaît le pays. Le quotidien économique précise que le gouvernement du président Mauricio Macri attend l'arrivée de cette nouvelle tranche au début de la semaine prochaine pour activer sa stratégie visant à stabiliser le marché de changes jusqu'aux élections présidentielles d'octobre prochain. Le 15 avril, le gouvernement prévoit d'injecter chaque jour 60 millions de dollars, à hauteur de 9,6 milliards de dollars, dans le marché des changes dans le but de freiner la dévaluation de la monnaie locale, relève-t-il.

Submergée par deux crises monétaires en 2018 qui ont fait perdre 50% de sa valeur à sa monnaie, l'Argentine avait appelé le FMI à la rescousse pour obtenir un prêt de 57 milliards de dollars.

La nouvelle tranche approuvée vendredi porte à 38,9 milliards de dollars le montant de l'aide versée au pays pour sortir de la crise.

Selon le FMI, l'économie argentine devrait se contracter de 2,6% en 2018 et de 1,6% en 2019.

L'institution publiera mardi ses prévisions actualisées.

TRANSPORT:

Reprise des navettes maritimes entre Oran et Aïn Turck à partir du 15 juin

Les navettes maritimes entre les villes d'Oran et Aïn Turck, assurées par des bateaux de transport de voyageurs, reprendront cette année à partir du 15 juin prochain, a-t-on appris de la Directrice régionale de l'Entreprise nationale de transport maritime des voyageurs.

«Cette année, nous commenceront plus tôt que d'habitude car la saison estivale commencera juste après l'Aïd El Fitr qui sera célébrée au début du mois de juin», a souligné à l'APS, Zerouali Amaria. Les deux dernières années, ces navettes avaient commencé leur travail au début du mois de juillet. Toutefois, cette année les Algériens vivant à l'étranger seront là bien avant cette date en vue de passer l'Aïd en Algérie.

Huit (8) navettes quotidiennes (aller et retour) sont prévues pour permettre aux estivants de rejoindre les plages en contournant les artères et les rues embouteillées par de longues files de voitures qui dessinent, à chaque saison estivale, le paysage de la corniche oranaise, a-t-on fait savoir.

«Au lieu de prendre sa voiture et provoquer des embouteillages monstres le long de la route d'Oran à Aïn El Turck, le citoyen peut se garer au niveau de la Pêcherie où il y a des parkings et prendre les navettes pour rejoindre Aïn El Turck et, en même temps, découvrir la splendeur de la corniche oranaise vue de la mer, a-t-elle déclaré.

Pour cela, deux bateaux d'une capacité de 300 places chacun assureront les navettes.

Les tarifs pratiqués sont entre 200 et 250 DA et la durée du trajet est de 30 minutes.

Nouvelles brèves des wilayas

EL TARF - Une vingtaine de rencontres de sensibilisation ayant pour objet l'explication aux futurs pèlerins les modalités pratiques d'accomplissement du rituel du Hadj est organisée depuis quelques jours, et ce jusqu'à la veille du mois de ramadhan, dans la wilaya d'El Tarf par la Direction locale des affaires religieuses et des Wakfs (DARW), a indiqué samedi le directeur du secteur Kamel Kettal, précisant que cette campagne de sensibilisation reprendra juste après la fin du mois sacré «dans le but de bien expliquer aux futurs hadjis les rites qu'ils doivent accomplir une fois sur les lieux saints de l'Islam.

Pas moins de 240 futurs pèlerins sont ciblés par cette série de rencontres consacrées à divers points et détails liés au Hadj, le cinquième pilier de l'Islam, a ajouté la même source.

«Chaque semaine, un contingent est ainsi invité à se rendre au niveau de l'un des huit centres aménagés, pour la circonstance, à travers les mosquées des chefs-lieux de daïras, à savoir El Tarf, El Kala, Bouhadjar, Besbes, Dréan, Boutheldja, et la daïra de Ben M'Hidi, une importante agglomération qui en compte deux, l'un dans la commune d'El Chatt et l'autre dans la commune de Ben M'Hidi», a affirmé la même source.

BLIDA - Des marchés de la solidarité seront ouverts à travers les différentes daïras de Blida et au chef lieu de wilaya à l'occasion du mois sacré de Ramadhan et ce, à l'initiative conjointe de la Direction du commerce de la wilaya et de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), a-t-on appris samedi auprès de la Direction locale du secteur.

Ces espaces commerciaux sont destinés à assurer, aux citoyens, une disponibilité en différents produits alimentaires de large consommation, outre les légumes et fruits, durant le mois sacré de Ramadhan à des prix jugés plus bas que ceux pratiqués au niveau des commerces ordinaires, a-t-on indiqué de même source, tout en précisant que cette initiative fait suite au succès enregistré, ces deux dernières années, par le marché de solidarité, abrité par le club équestre de la ville de Blida, devenu désormais un point de convergence d'un nombre considérable de citoyens qui y voient l'espace idéal pour l'acquisition de produits alimentaires à des prix raisonnables comparativement à ceux pratiqués ailleurs.

ORAN:

La CNAS prend en charge plus de 3.900 malades cancéreux

La Caisse nationale d'assurances sociales pour salariés (CNAS) d'Oran a pris en charge plus de 3.900 malades atteints de différentes maladies cancéreuses, durant l'année 2018, a-t-on appris de cet organisme.

Pas moins de 3.939 malades cancéreux ont été pris en charge à Oran, soit par la dotation en médicaments ou par couverture des congés de maladie, a expliqué, à l'APS, le responsable de l'Agence de la CNAS d'Oran.

Le malade cancéreux bénéficie d'un remboursement de 100%, a déclaré Docteur Lotfi Mesli, soulignant que ce remboursement comprend même les maladies qui ne sont pas liées au cancer, comme par exemple le rhume.

Dans ce cadre, 1.767 assurés sociaux ont été pris en charge, ainsi que 1.540 ayants droit (conjoint), 49 ascendants et 21 enfants atteints de cancer, selon Dr Mesli, qui a signalé que la CNAS prend aussi en charge les malades non assurés, à travers la direction de l'action sociale (DAS).

Chaque travailleur atteint de cancer l'empêchant de travailler et d'accomplir ses activités est pris en charge par la Caisse à hauteur de 100%, notamment en ce qui concerne les maladies de longue durée, et ce à compter du premier jour d'arrêt de travail, en application de la loi relative aux assurances sociales, a-t-il dit.

L'Agence CNAS d'Oran apporte également une aide aux couches vul-



nérables de la société atteintes de cancer, à travers l'assistance sociale initiée par la Caisse depuis trois années.

Ces malades sont accompagnés dans l'obtention de rendez-vous de radiologie et de chimiothérapie, afin de leur épargner les déplacements, selon le même responsable.

Concernant le volet prévention, la Caisse réalise des séances de dépistage précoce de maladies cancéreuses, notamment le cancer du sein au profit des femmes assurées et ayants droit âgées de 40 ans et plus, au niveau du centre de radiothérapie

de Magnai (Tlemcen), a précisé la même source, ajoutant que le diagnostic précoce par mammographie est gratuit, avec le remboursement des frais de transport et la prise des rendez-vous.

Dans le cadre d'une convention avec les médecins généralistes et quelques spécialistes, la CNAS couvre les frais d'auscultation et entreprend une sensibilisation sur les dangers du tabagisme et de l'alcool sur la santé, sachant que le tarif des consultations médicales est estimé à 450 DA pour un seul malade, a-t-on fait savoir.

SOUK AHRAS:

Résolution d'une affaire de fraude et de faux et usage de faux dans une antenne communale

Les éléments de la brigade économique et financière de la sûreté de wilaya de Souk Ahras sont parvenus à résoudre une affaire de fraude, de faux et usage de faux dans des registres administratifs par des fonctionnaires de l'une des antennes communales, a-t-on appris samedi auprès de ce corps de sécurité.

L'enquête a été ouverte suite aux plaintes de citoyens faisant état de fraude et escroquerie au sein du service des passeports biométriques, a précisé le chargé de la commu-

nication et de l'information à la sûreté de wilaya, Karim Merdaci, soulignant que 38 citoyens étaient victimes dans cette affaire qui remonte à la fin du mois de mars dernier.

La même source a indiqué qu'un fonctionnaire de ce service chargé de vérifier les dossiers déposés pour la délivrance de passeports biométriques suggérait aux citoyens dont les dossiers ne contenaient pas la quittance fiscale de lui remettre la somme de 6000 DA, leur promettant qu'il allait acheter le timbre et le rajouter à

leur dossiers.

Les investigations approfondies ont permis d'arrêter le principal accusé dans cette affaire et ses complices, deux femmes et un homme, a-t-on noté, soulignant la récupération des dossiers de citoyens victimes de cette escroquerie et la saisie d'un grand nombre de faux récépissés de dépôt de dossiers de passeports biométriques et d'autres documents, avec signature et cachet falsifiés.

Le responsable ajouté que le préjudice dans cette affaire s'élève 700.000 DA.

Après le parachèvement des procédures judiciaires, a-t-on signalé, un dossier juridique a été établi à l'encontre des personnes concernées, pour entre autres, «fraude», «faux et usage de faux», «destruction des documents administratifs».

Présentés devant le procureur de la République près du tribunal de Souk Ahras, l'accusé principal dans cette affaire a été mis sous mandat de dépôt alors que les trois autres complices ont été placés sous contrôle judiciaire, a-t-on conclu.

OUARGLA:

Concrétisation de diverses opérations dans le cadre du renouveau rural

Diverses opérations ont été concrétisées à travers la wilaya d'Ouargla dans le cadre du programme de renouveau rural de l'année 2018, a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts.

Parmi ces opérations, la plantation de 1.292 oliviers, la réalisation de 325 km de pistes agricoles, de 232 km linéaires de brise-vent et de 80 km de réseaux d'irrigation, en plus de la fixation de dunes sur un linéaire de 155 km, a précisé le conservateur des forêts, Herkat Debabnia.

Elles ont également porté sur la réalisation de 75 puits pastoraux et l'équipement de 56 puits en kits solaires sur le territoire de sept (7) communes, l'aménagement de 42 puits d'abreuvement dans 12 communes, la réalisation de 24 km de canaux d'évacuation des



eaux, le curage des drains et la réalisation de trois (3) hectares de ceintures vertes avec réseau d'irrigation, a-t-il ajouté.

Un financement global de près de

970 millions DA a été mobilisé au titre du Fonds national de développement rural (tranches 1 et 2) pour la concrétisation de ces opérations ayant touché les 21 communes de la wilaya d'Ouargla, selon M. Debabnia.

Actuellement, a-t-il dit, l'on concrétise des opérations restantes, dont 10 km de pistes agricoles, l'équipement de deux (2) puits en kits solaires, la fixation de dunes sur un linéaire de 7 km et la réalisation de 1,1 km de réseaux d'irrigation et d'aménagement de quatre (4) puits pastoraux.

Ces opérations ont contribué à la revivification du monde rural à travers l'amélioration du cadre de vie de ses populations et la préservation des ressources naturelles, selon le même responsable.

COUTUMES À GHARDAIA: Clôture du Maoussem des «Ziyaras» dans le M'zab

Le traditionnel Maoussem des Ziyaras, initié annuellement par les instances religieuses Ibadites (Azzabas) des cinq ksour de la pentapole de Ghardaïa, en hommage aux Oulémas et aïeux décédés, s'est achevée samedi soir au ksar de Melika.

Illustrant l'attachement des habitants du M'zab à leurs traditions ancestrales authentiques et à la préservation de l'héritage patrimonial immatériel, la Ziara consiste à visiter les mausolées et cimetières des Oulémas et aïeux décédés de chaque ksar dans une atmosphère de piété et de recueillement, en présence de la population masculine, notamment les jeunes.

La Ziara se caractérise par un regroupement à la place du Souk de chaque ksar (Ghardaïa, Melika, El-Atteuf, Bounoura et Beni-Isguen) avant de se diriger en direction des mausolées et cimetières pour se recueillir sur les tombes des aïeux et les Oulémas qui se sont illustrés par leur foi et amour d'Allah et la propagation de sa parole, le saint Coran.

L'ouverture de la cérémonie de la Ziara est marquée par la lecture de versets coraniques avant que les participants ne traversent les ruelles du ksar dans une ambiance de spiritualité en fredonnant à haute voix des panégyriques du Prophète Mohamed (PSS). Dans les cimetières, le rôle de chaque Alem (savant) décédé est mis en exergue par les membres des comités des Azzabas de chaque ksar devant la population, notamment juvénile, a expliqué à l'APS Abdellah.S, un habitant du ksar de Bounoura, afin de mettre les jeunes générations au courant du parcours



mené par les ancêtres pour préserver l'Islam et l'attachement séculaire aux traditions.

M.Bakir, jeune du ksar de Melika, estime, de son côté, que ces Ziyarates sont une illustration renouvelée de l'attachement des habitants du M'zab aux préceptes de l'Islam et de leur amour inébranlable pour le Sceau des messagers, mais aussi un moment opportun pour rendre un vibrant hommage aux aïeux et Oulémas décédés. La Ziara est précédée par des actions de nettoyage et d'entretien des cimetières, afin de débarrasser ces lieux des amoncellements de déchets, une opération qui revêt aussi

une symbolique spirituelle particulière et un aspect indicateur du degré de civisme et de l'enracinement des valeurs humaines au sein d'une population. La clôture de la Ziara s'effectue par une rencontre conviviale à la mosquée de chaque ksar autour de mets et plats notamment couscous et «iouzen», une soupe de blé broyé, ainsi que des dattes et du lait.

Des prières suivies de la Fatiha sont ensuite prononcées pour implorer Allah de faire de cette saison une saison faste pour l'agriculture et l'hydraulique avant d'implorer le Pardon d'Allah et sa miséricorde pour les morts.

TIZI-OUZOU: Des squatteurs de logements sociaux évacués par la force publique

Des squatteurs de logements sociaux dans les communes de Draa Ben Khedda (Touares III) et Tizi-Ouzou (Oued Fali et Boukhalfa) ont été évacués par la force publique dans la soirée de samedi, a-t-on appris hier de la wilaya.

Cette opération a été décidée lors d'une réunion tenue samedi au siège de la wilaya et durant laquelle la décision de réquisitionner la force publique pour faire sortir les squatteurs a été prise, a-t-on indiqué.

Suite à cette réquisition, un dispositif sécuritaire a été mobilisé au niveau des cités squattées.

La force publique est intervenue, soutenue dans cette opération par des citoyens, qui ont dénoncé un acte «anarchique», a-t-on ajouté de même source.

Dans la ville de Draa Ben Khedda, des citoyens, qui ont dénoncé le squat d'une partie des 1200 logements du site Touares III, ont concouru à convaincre les squatteurs de la gravité de leur geste qui risque, selon eux, «de nuire au mouvement populaire», entamé le 22 février, en «ouvrant la voie à l'anarchie et à une situation de non droits».

Le squat d'une partie des 1.200 logements sociaux de Draa Ben Khedda par plus de 200 familles a eu lieu tard dans la soirée de jeudi.

Le lendemain vendredi, ceux de Oued Fali et de Boukhalfa ont été pris d'assaut par des squatteurs, a-t-on rappelé.

SELON UN COMMUNIQUÉ DES SERVICES DE LA GENDARMERIE NATIONALE 4 individus interpellés à Tébessa et Sétif pour détention de stupéfiants

Quatre individus ont été interpellés à Tébessa et Sétif pour détention de stupéfiants, indiquait hier un communiqué des services de la Gendarmerie nationale. A Tébessa, les gendarmes du groupement territorial, agissant sur renseignements, ont interpellé à hauteur de la cité Bouguerra deux personnes âgées de 48 et 58 ans en possession de près de deux kg de kif traité. A Sétif, les gendarmes de la section de sécurité et d'intervention du groupement territorial ont interpellé, lors d'une patrouille exécutée à la cité des 950 logements, dans la commune de Sétif, deux personnes âgées 30 et 34 ans, à bord d'une camionnette, en possession de 20 comprimés de psychotropes.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION : 4 morts et 28 blessés durant les dernières 24 heures

Quatre (4) personnes ont perdu la vie et 28 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures dans plusieurs wilayas du pays, selon un bilan rendu public hier par les services de la Protection civile. La wilaya d'Adrar déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 2 personnes, alors qu'une autre a été blessée, suite au renversement d'un véhicule léger, survenu dans la commune d'Aoulef. Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont prodigué des soins de première urgence à 21 personnes incommodes par des fuites de monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et chauffe-bains dans les wilayas de Bordj Bou Arreridj, Batna, Biskra, Blida et Médéa.

Les unités de la Protection civile sont, en outre, intervenues pour l'extinction de 5 incendies urbains, industriels et divers dans les wilayas d'Alger, Médéa Relizane et Mostaganem.

APS

SÉTIF: Décès de 6 personnes d'une même famille par asphyxie au monoxyde dans la commune de Salah Bey

Six (6) personnes d'une famille sont décédées vendredi soir, asphyxiées par le monoxyde de carbone dans la mecht Maâfar de la commune Salah Bey (Sud de Sétif), a-t-on appris samedi, du chargé de communication de la direction locale de la Protection civile.

«L'équipe d'intervention de la Protection civile d'Ain Oulmène est intervenue pour secourir six (6)

membres d'une même famille asphyxiées au monoxyde de carbone dans la mecht Maâfar dans la commune de Salah Bey», a déclaré à l'APS, M. Ahmed Lamamra.

Il s'agit d'un père de famille (58 ans), de son épouse et de leurs deux filles, âgées de 28 et 26 ans ainsi que leurs deux petites filles de 8 et 2 ans, qui ont été retrouvés morts sur les lieux, tandis que deux

jeunes enfants (14 et 8 ans) ont survécu à cet incident, a détaillé le même responsable.

«Tous les indices affirment que le facteur principal de ce drame est l'inhalation du monoxyde de carbone émanant de l'appareil de chauffage ou du chauffe-eau qui n'ont pas été raccordés correctement au système d'évacuation des gaz brûlés», a estimé le capitaine Lamamra. Après

l'achèvement des enquêtes de terrain, les dépouilles des victimes ont été évacuées vers l'hôpital Mohamed Boudiaf d'Ain Oulmène, a fait savoir la même source, soulignant que les enfants ayant survécu à ce drame ont quitté l'hôpital. Pour rappel, le monoxyde de carbone a causé la mort à 18 personnes depuis le début de l'année en cours dans la wilaya de Sétif.

ORAN: Près de 100 familles bénéficient du programme de soutien aux familles productrices

Quelque 95 familles oranaises bénéficieront, durant l'année en cours, du nouveau programme de soutien aux familles initié par le ministère de la solidarité et de la femme, a-t-on appris samedi auprès de la direction de wilaya de l'action sociale (DAS).

Le chef de service de la famille et de la cohésion sociale auprès de la DAS, Bentazi Mohamed, a indiqué qu'un montant de 3 millions de dinars a été consacré pour le soutien ces familles afin qu'elles puissent des outils de travail indispensables à leurs projets, et ce par un financement variant entre 10.000 et 50.000 dinars pour chaque famille.

Ces familles, qui ont bénéficié de ce programme résident au niveau des

communes de Tafraoui, Aïn El-Kerma, Arzew, Bir El-Djir, et Gdyl.

Elles ont été recensées par un comité technique multisectoriel qui a sillonné plusieurs communes de la wilaya et a eu des entrevues avec des familles productrices qui ont besoin d'un soutien financier, selon la même source.

Ces familles activent dans plusieurs domaines, à l'instar de la fabrication des pâtes alimentaires, de gâteaux, l'apiculture et la confection de vêtements. Les membres de ces familles ont été formés par des établissements associés au programme, notamment les instituts de formation et d'enseignement professionnels, ainsi que les associations, avant de bénéficier des aides. Quelque 50

pétrins multifonctions, 50 fours électriques, 50 appareils pour la production de pâtes alimentaires et 25 machines à coudre, ainsi que plusieurs ruches ont été acquises grâce au budget consacré à ce programme. Ces équipements seront remis aux familles, après la vérification qu'elles n'ont jamais bénéficié d'aucun programme de soutien à l'emploi, notamment de l'agence de prêt de micro-crédits et de la caisse nationale d'assurance chômage (CNAC). Ce programme, qui prévoit la création de quelque 285 postes d'emploi, permettra aux familles bénéficiaires de développer et de diversifier leurs sources de revenus et d'associer l'ensemble de leurs membres dans les opérations de production, a-t-on indiqué.

INDONÉSIE: Séisme de magnitude 6,1 dans le centre

Un séisme de magnitude 6,1 a secoué dimanche la province de Nusa Tenggara oriental (Petites îles de la Sonde orientales), au centre de l'Indonésie, sans risque de tsunami, a annoncé l'Agence Indonésienne de météorologie et de géophysique. Le tremblement de terre est survenu à 4h54 heure locale. Son épicentre se situe à 148 km au nord-est de la province, et à une profondeur de 573 km sous les fonds marins, a indiqué Abdul Rosyid, responsable de l'agence. «Nous n'avons pas lancé d'alerte car ce tremblement de terre ne risquait pas de causer un tsunami», a-t-il précisé à la presse. Le tremblement a été très faible et donc n'a pas été ressenti, selon lui. L'Indonésie est sujette aux séismes car elle se trouve sur «la Ceinture de feu du Pacifique», une zone de forte activité sismique.

SOUDAN: Un manifestant tué à Khartoum

Un manifestant a été tué dans la capitale soudanaise Khartoum, a annoncé samedi la police soudanaise dans un communiqué.

«La police a enregistré la mort d'un citoyen lors des troubles sur la route Al Arbreen à Omdourman, ainsi que de plusieurs blessés parmi les citoyens et les policiers», a précisé dans le communiqué le porte-parole de la police, Hachim Abdelrahim.

«La police a déployé ses forces conformément à un plan de précaution adopté pour faire face à tout désordre ou attaque sur les vies et les propriétés privées et publiques, qui pourrait avoir lieu lors du rassemblement organisé par les partisans d'opposition», a-t-il dit.

Selon le communiqué, aucun dégât matériel n'a été signalé.

Depuis le 19 décembre dernier, des manifestations se sont produites au Soudan pour protester contre la détérioration des conditions économiques et la hausse des prix des produits de base.

TIMOREST: Un séisme de magnitude 6,3 frappe Timor-Est (USGS)

Un séisme de magnitude 6,3 sur l'échelle de Richter s'est produit, samedi à 21h55 GMT, à 197 km au nord-nord-ouest de Dili, à Timor-Est, a annoncé l'Institut américain d'études géologiques (USGS). Situé à une profondeur de 538,48 km, l'épicentre s'est localisé à 6,8491 degrés de latitude sud et 125,0425 degrés de longitude est.

CHINE : Arrivée d'une nouvelle vague de froid

Un nouveau front froid frappera une majeure partie du pays, apportant de fortes rafales de vent et des précipitations importantes, a annoncé dimanche l'observatoire national du pays. Affecté par le front froid, le nord-ouest de la Chine subira de fortes rafales de vent entre dimanche et mercredi, alors que les températures reculeront de six à huit degrés Celsius, selon le Centre météorologique national. Des zones dans la région autonome ouïgou du Chingian, la région autonome de Mongolie intérieure et la province du Gansu seront frappées dimanche par du sable et des poussières en suspension, a noté le centre. Des pluies sont également prévues dans le centre et l'est de la Chine entre lundi et jeudi en raison de ce front froid. Les provinces du Sichuan et du Guizhou subiront des pluies modérées à torrentielles.

ETATS-UNIS: Un mort et 5 blessés dans plusieurs fusillades à Philadelphie

Une personne a été tuée et cinq autres blessées dans au moins cinq fusillades distinctes dans la ville américaine de Philadelphie samedi, a déclaré la police locale.

Les violences de la journée ont commencé le matin lorsqu'un homme de 35 ans a été abattu près du quartier résidentiel de Brewerytown. Dans l'après-midi, un père âgé de 26 ans a été tué et son cousin âgé de 17 ans a été touché par balle à la hanche dans le quartier populaire de Nicetown.

Au moins deux hommes armés auraient été impliqués dans l'incident et 37 douilles ont été retrouvées sur les lieux, a fait savoir la police. Dans une autre fusillade, un homme âgé de 25 ans a été touché par balle à plusieurs reprises et emmené à l'hôpital dans un état critique. La police a arrêté une personne liée à la fusillade.

La quatrième fusillade concernait une victime âgée de 27 ans, qui a été transportée à l'hôpital dans un état critique avec des plaies à l'estomac.

Enfin, après 21h (6h GMT dimanche), une sixième victime a été



transportée à l'hôpital dans un état stable après avoir reçu 10 balles aux mains, aux bras et aux jambes.

Plus de 80 personnes ont été

tuées à Philadelphie cette année, soit une hausse de 11% par rapport à la même période de l'année dernière, ont rapporté les médias locaux.

SUISSE: CHANGEMENT CLIMATIQUE Des milliers de manifestants réclament des mesures

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté pour réclamer des mesures contre le changement climatique dans plusieurs villes de Suisse, selon l'agence suisse Keystone-ATS.

Quelque 50.000 personnes se sont mobilisées sur l'ensemble de la Confédération helvétique, selon la même source, dont 15.000 à Zurich et 8 à 9.000

dans la capitale, Berne, ou à Lausanne. A Genève, ils étaient entre 1.200 et 1.500, soit moins que lors des précédentes mobilisations en faveur de la défense de l'environnement. Le mouvement Grève du climat, lancé par la jeune militante suédoise Greta Thunberg, a rencontré un écho important en Suisse, et les jeunes se sont mobilisés à plusieurs reprises et en nombre pour

suivre son appel, notamment autour de revendications réclamant des émissions nettes de gaz à effet de serre nulles d'ici 2030 en Suisse et la proclamation d'un état d'urgence climatique. «Nous ne voulons pas arrêter notre mouvement tant que nos revendications n'ont pas été entendues, tant que nous n'avons pas obtenu des résultats concrets», a expliqué Laurane Conod,

membre du comité d'organisation de la manifestation genevoise, tout en reconnaissant le risque «d'une certaine lassitude». A Lausanne, les manifestants ont planté un «arbre à rêves», en face d'un des bâtiments historiques de la ville, le Palais de Rumine, avec l'intention d'organiser une veillée autour de ce pomier, décoré de petits messages.

CHINE: 87 morts dans les catastrophes naturelles au cours du premier trimestre

Les catastrophes naturelles ont tué 87 personnes en Chine au cours du premier trimestre de cette année, a annoncé dimanche le ministère de la Gestion des urgences.

Au cours du premier trimestre, les catastrophes naturelles, tempêtes de grêle, feux de forêt, séismes et tempêtes de neige, ont affecté environ 1,4 millions d'habitants, forçant 13.000 habitants à être relogés, a indiqué le ministère dans un communiqué. Les catastrophes naturelles ont causé des pertes économiques directes de 2,79 mil-

liards de yuans (environ 415 millions de dollars). Les catastrophes géologiques et les incendies de forêt ont causé de nombreuses pertes humaines, a indiqué le ministère. Un total de treize personnes sont mortes dans les catastrophes géologiques, alors que 39 personnes ont perdu la vie dans les feux de forêt au cours des trois derniers mois. Cependant, les catastrophes naturelles du premier trimestre ont causé moins de victimes et de pertes par rapport au niveau moyen de cette période au cours des cinq dernières années.

ROMANIE: 300 policiers mobilisés pour l'enquête sur les paquets de cocaïne découverts sur la côte roumaine

Pas moins de 300 policiers appuyés par deux hélicoptères passaient au peigne fin dimanche le littoral roumain de la mer Noire après la découverte de plusieurs paquets de drogues échoués sur le sable, a-t-on appris de source policière. «Au total, 131 kilos de cocaïne ont été retrouvés sur la côte depuis vendredi», a indiqué le porte-parole de la police roumaine Georgian Dragan.

Selon lui, 14 embarcations et plusieurs plongeurs participent également à cette opération d'une ampleur sans précédent. Le parquet chargé de la criminalité organisée (DIICOT) a

appelé les habitants de la zone à la vigilance, les exhortant à «ne pas ouvrir des paquets qu'ils trouveraient sur la plage et dont le contenu peut mettre leur vie en danger».

Un peu plus d'une tonne de cocaïne, emballée dans 36 sacs en plastique et provenant vraisemblablement du même transport, avait été retrouvée le 20 mars dans une embarcation renversée dans le delta du Danube (est). Deux trafiquants serbes présumés avaient été arrêtés en lien avec cette découverte.

Environ 200 kilos supplémentaires ont été repêchés mardi en mer Noire,

au large de la côte roumaine, a dit la police. Les procureurs évaluent le prix de la drogue, d'une pureté de 90%, ainsi découverte depuis le 20 mars à plusieurs centaines de millions d'euros. La Roumanie est un pays de transit de la cocaïne en provenance d'Amérique du Sud et destinée à l'Europe de l'Ouest.

En 2016, les policiers roumains avaient saisi dans le port de Constanta (est, sur la mer Noire) une quantité record de 2,5 tonnes de cocaïne en provenance de Colombie, d'une valeur estimée à 600 millions d'euros.

APS

LUTTE CONTRE LA SILICOSE:

Tailleur de pierre : Dr Rahmani, pionnier dans la sensibilisation sur le risque du métier à T'kout

Dans la commune de T'kout, à 95 km de la ville de Batna, Dr Bachir Ramhani jouit d'une révérence toute particulière parmi les habitants de cette commune et ses alentours.

Il n'est pas seulement le médecin du village qui n'a pas cédé à la tentation des lumières des grandes villes mais surtout celui qui a diagnostiqué le premier cas de silicose.

Ce premier diagnostic fut établi au début de l'année 2000, confié à la veille de la célébration de la journée mondiale de la santé, le médecin à la journaliste de l'APS qui l'a rencontré à son domicile au centre-ville de T'kout, fort affaibli par une maladie qu'il se contente de décrire par «difficilement guérissable».

Plongeant dans ses souvenirs, il rappelle que «depuis le début des années 1990 à 1999, beaucoup de jeunes gens à la fleur de l'âge se présentaient, à mon cabinet que j'ai dû fermer en 2017 à cause de ma maladie, souffrant d'insuffisance respiratoire et les spécialistes vers lesquels je les dirigeais diagnostiquaient une fibrose pulmonaire».

Au début, ces cas paraissaient, ajoute Rahmani, «normaux mais leur multiplication a fini par susciter mes inquiétudes et mes questionnements et après une enquête de terrain, j'ai pu constater à la faveur de ma familiarité avec les habitants de mon village où j'exerçais depuis 1985, que tous les malades avaient en commun d'exercer le métier de tailleur de pierre».

«Après la confirmation du diagnostic du premier cas, j'ai mis sur pied six comités de quartiers composés chacun de trois personnes pour informer et sensibiliser, trois mois durant, les tailleurs de pierre contre l'effet pernicieux de la poussière de silice sur les poumons qui débute par une insuffisance respiratoire puis évolue vers l'incapacité», se remémore Dr Rahmani.

«C'était au début très difficile de convaincre les personnes exerçant ce métier lucratif que celui-ci était mortel et que la seule solution consiste à y renoncer», affirme sans émotion Dr Rahmani qui confie n'avoir ménagé aucun effort dans la sensibilisation contre les risques de silicose, ni dans la prise en charge des malades.

«Le nombre élevé de malades me poussait à travailler parfois presque 24 heures sur 24», assure-t-il.

«J'étais alors le seul médecin en poste au centre sanitaire de T'kout et je réalisais des consultations régulières dans 11 salles de soins des trois communes d'alentours pour une population de 16.000 habitants», ajoute Dr Rahmani qui



précise que la pression était «trop grande» car il était, de fait, à la fois médecin généraliste, médecin scolaire et médecin de travail en plus d'urgentiste pendant la nuit en recevant les patients même à son domicile.

«Le drame pour les malades atteints de silicose est que l'on ne pouvait rien pour eux» car la maladie est incurable et le patient pouvait vivre 3 mois comme il pouvait vivre 15 ans», ajoute Dr. Rahmani.

L'année 2005 a été le pic de cette maladie qui, en une semaine, avait causé la mort de cinq malades en dépit de la sensibilisation à laquelle s'était impliquée Dr. Djamel Hamizi, un pneumophthisiologue.

«Sur 1.200 tailleurs de pierre exerçant dans à T'kout et ses environs, 300 jeunes âgés entre 20 et 36 ans ont contracté la silicose», selon Dr Rahmani qui précise que cette maladie a «tué 200 artisans depuis 2000 et le nombre de morts avant cette date reste inconnu».

Depuis quelque années, T'kout dispose désormais d'une clinique et de plusieurs médecins généralistes et vient de bénéficier récemment d'un hôpital ouvert à la localité de Ksar et équipé d'installations modernes, constate avec satisfaction ce médecin.

Toutefois, estime Dr Rahmani, pour une maladie lourde comme la silicose, «cela demeure insuffisant et exige l'affectation permanente à cet établissement d'un pneumophthisiologue et d'un spécialiste en médecine interne afin d'éviter le recours au déplacement vers les hôpitaux de Biskra et Batna des malades pour qui le temps est facteur vital dans la prise en charge».

«Certes, la silicose obstrue par la poussière de silice les bronches pulmonaires jusqu'à 90 % mais elle

frappe aussi le reste du corps réduisant l'immunité du patient et l'exposant à l'anémie et la tuberculose», ajoute ce médecin qui relève que «dans les cas extrêmes, la maladie peut provoquer des hémorragies et une insuffisance respiratoire chronique chez le patient».

Selon Dr Rahmani, en dépit de la dangerosité de ce métier, beaucoup de jeunes continuent de l'exercer même si la majorité utilise des tables de coupe alimentées en eau pour réduire les quantités de poussières dégagées.

Toujours aussi compatissant avec les malades atteints de silicose qu'il a accompagnés pendant leurs souffrances en tant que médecin et ami, Rahmani âgé de 62 ans a dû fermer son cabinet suite à sa maladie. «Je considère aujourd'hui que ma mission est terminée et c'est au tour de la clinique et de l'hôpital de prendre le relais», recommande le praticien, ému jusqu'aux larmes.

Le doyen des médecins de T'kout n'a pas voulu que la journaliste de l'APS le quitte sans lui montrer une plaque en pierre placée dans la cour de sa maison et joliment sculptée en hommage à lui par des tailleurs de pierre.

Ville reculée des Aurès, T'kout a vu son nom tiré de l'anonymat par la maladie de la silicose frappant ses enfants tailleurs de pierre ainsi que par Bachir Rahmani, le médecin qui a diagnostiqué le premier cas de silicose et l'auteur de travaux de recherche sur la fertilité par mésothérapie et de plusieurs œuvres littéraires dont «Emrir» (le médecin), un livre dans lequel il revient sur son expérience dans la vie et son métier en tant que médecin du village.

TISSEMSILT: Appel à l'intégration des médecins généralistes dans le programme de la formation continue de médecine interne



Les participants au Congrès médical algéro-français, qui a clos ses travaux samedi à Tissemsilt, ont insisté sur l'impératif d'intégrer les médecins généralistes dans le programme de la formation continue de médecine interne.

Ils ont mis l'accent, dans leurs recommandations à l'issue des travaux de cette rencontre scientifique, sur l'importance d'informer les médecins généralistes sur les actualités médicales en lien avec la spécialité de médecine interne et ce, à travers leur intégration dans le programme de formation continue élaboré par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Les participants ont appelé également à la formation permanente du médecin généraliste dans les maladies chroniques, notamment en ce qui concerne la cardiologie et le diabète, car il s'agit d'intensifier les programmes de formation à son profit et pour lui permettre d'être informé sur les nouvelles méthodes de soins particuliers des cardiaques et des diabétiques dans notre pays.

Ils ont proposé un suivi sur des nouvelles approches médicales de type stratégique visant à réduire les facteurs qui concourent à la propagation des maladies du diabète et du cœur, l'hypertension artérielle, notamment chez les catégories dont l'âge dépasse les 40 ans. Les participants ont recommandé des mesures «urgentes» pour prendre en charge les diabétiques et les cardiaques en Algérie et appelé à l'amélioration de la qualité des soins, outre la sensibilisation à travers les médias quant à l'alimentation saine et les facteurs à l'origine de ces maladies, dont le tabagisme et le stress.

D'autres recommandations ont été formulées visant à renforcer les échanges scientifiques entre les hôpitaux du pays dans le but de faire évoluer les connaissances médicales au profit des spécialistes pour une prise en charge efficace de la médecine d'urgence pour les malades ayant une insuffisance cardiaque, les diabétiques, les maladies thyroïdiennes et les complications qui en découlent.

Cette rencontre de deux jours, initiée par l'association scientifique des praticiens de la wilaya de Tissemsilt en coordination avec la direction de la Santé et de la Population, à l'occasion de la journée mondiale de la santé, aborde trois thématiques traitant des complications cardiaques, thyroïdiennes et ophtalmiques, avec la participation de généralistes et de spécialistes en médecine interne, endocrinologie et diabète des wilayas de Tissemsilt, Tipaza, Séif, Alger, Sidi Bel-Abbes, Annaba, Saida, Tiaret, Tlemcen, Laghouat, Médéa et Oran.

MASCARA:

46 personnes victimes d'intoxication alimentaire à Hachem

Pas moins de 46 personnes ont été victimes d'intoxication alimentaire, vendredi, dans la commune de Hachem dans la wilaya de Mascara, a-t-on appris samedi auprès de la direction de l'hôpital de Tignenif.

La polyclinique de la commune de Hachem a reçu, vendredi soir, des personnes souffrant de malaise et de vomissement qui ont reçu les soins nécessaires, a indiqué la même source.

Cependant, les mêmes personnes sont revenues plus tard à la clinique en compagnie d'autres, après que leur situation ait empiré, ce qui a nécessité leur évacuation vers l'hôpital de Tignenif pour une meilleur



leur prise en charge, a-t-on ajouté. La direction de l'hôpital de Tignenif a, d'autre part, affirmé que la totalité des victimes ont quitté l'hôpital à l'exception de cinq qui ont été gardées en observation durant la nuit de vendredi à samedi et qui sont rentrés chez samedi à midi.

Les éléments de la sûreté de daïra de Hachem ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de cette intoxication.

On soupçonne dores et déjà que les victimes ont consommé des gâteaux provenant du même commerce dans la commune de Hachem.

CHOISISSEZ VOS BONS ALIMENTS GRAS D'ORIGINE VÉGÉTALE

Consommer de bons gras, en pratique ça se passe comment pour les courses et la cuisine? Conseils et mises au point, du supermarché jusqu'à la poêle.



Les meilleures huiles: olive et colza

Elles sont incontournables. «L'huile d'olive, pour toutes les cuissons : elle résiste aux hautes températures et ses oméga-9 (acide oléique) sont bénéfiques pour le système cardiovasculaire.

«Celle de colza, riche en oméga-3, convient aux assaisonnements des crudités ou des légumes cuits (à utiliser après la cuisson). Autre possibilité, l'huile de noix, excellente pour sa richesse en oméga-3, mais qui rancit plus rapidement.

Gardez-les dans un bideon ou une bouteille en verre teinté, qui protège de la lumière. Bannissez les flacons en plastique, car les composants du plastique passent facilement dans les corps gras. Conservez-les dans un placard, au frais, pas sur un plan de travail en pleine lumière. Préférez aussi les petits conditionnements, qui vous permettent d'utiliser l'huile avant qu'elle ne rancisse. C'est surtout vrai pour l'huile de noix, et un peu moins pour le colza : moins une huile est saturée, plus elle s'oxyde rapidement et rancit.

Le beurre

Où, au petit déjeuner

Une portion de 10 g sur des tartines, c'est parfait. Cet apport de cholestérol par voie alimentaire est bénéfique : l'organisme reçoit le message qu'il n'a pas besoin d'en produire lui-même. Or, c'est ce cholestérol endogène (fabriqué par le corps) qui est à l'origine de la plaque d'athérome.

«Le cholestérol est indispensable ! rappelle Bernard Schmitt. Grâce à lui, l'organisme fabrique des hormones, comme le cortisol et les hormones sexuelles. L'idéal ? Choisir un beurre de la filière Bleu-Blanc-Cœur, source d'oméga-3. Ou, au printemps, un bon beurre fermier : il apporte lui aussi des oméga-3, grâce à des vaches élevées en pâturage.

Les margarines aux phytostérols

On peut s'en passer

Ces phytostérols (cholestérol naturel des plantes) entrent en compétition avec le cholestérol d'origine alimentaire et réduisent son absorption par l'organisme. Mais en fait, celui-ci n'est pas le plus dangereux pour le cœur et la santé. Il est prouvé que, moins l'on absorbe de cholestérol capable d'entrer dans nos cellules, plus le corps doit en fabriquer seul. Et c'est ce cholestérol venu de l'intérieur qui est mauvais pour la santé, puisque responsable de la plaque d'athérome.

Les margarines aux phytostérols pourraient même poser quelques problèmes. «Elles font bien baisser le taux de cholestérol sanguin mais on a des doutes sur leurs effets au plan cardiovasculaire, explique Jean-Michel Leclerc, de l'Institut Pasteur de Lille. Des études doivent être menées pour identifier leurs éventuels risques. En attendant, dans le doute, mieux vaut s'abstenir d'en consommer.»

L'huile de palme

C'est l'huile la plus consommée dans le monde, malgré sa mauvaise réputation nutritionnelle. Majoritairement composée d'acides gras saturés (environ 80%), elle est particulièrement nuisible pour l'environnement puisque les plantations, en Indonésie notamment, se développent aux dépens des autres cultures.

On trouve de l'huile de palme durable ou bio (bien que le palmier à huile ne nécessite pas d'engrais), mais le bilan carbone (c'est-à-dire les émissions de gaz à effet de serre) reste calamiteux. Et, bio ou pas, sur le plan nutritionnel, c'est la même chose. L'éviter n'est pas simple : une étude de «conso-réalité», menée en 2010 par l'Inra France avec la nutritionniste Jean-Michel



Cohen, a montré que sa consommation serait d'environ 2 kg par personne et par an, même chez les familles attentives à l'équilibre nutritionnel, qui en avalent sans le savoir.

Comme elle est pratique et bon marché, les industriels ne semblent pas décidés à s'en passer. Certaines marques y ont renoncé (Finis, Casino...), mais d'autres (Danone, Leclerc...) semblent plus récalcitrantes.

La solution? Surveiller les étiquettes et rejeter les produits qui en contiennent ou qui annoncent «huile végétale», terme sous lequel elle se dissimule généralement. Le pire restant, nutritionnellement parlant, l'huile végétale «partiellement hydrogénée».

J'enrichis mon muesli du matin

Avec des graines de lin, riches en oméga-3. Pour être bien assimilées, elles doivent être broyées (utiliser un petit moulin, type moulin à café électrique). Sinon, on les élimine telles quelles à cause de leur coque résistante aux sucs digestifs. Il faut aussi les cuire cinq minutes dans un peu d'eau à petits frémissements. Comme elles s'oxydent rapidement, préparez juste la quantité qu'il vous faut ou conservez les graines broyées 48 heures au frais.

Je cuisine à l'huile de lin

«Composée à plus de 60 % d'oméga-3, c'est une huile très intéressante, mais qui s'oxyde très facilement, souligne le Dr Schmitt. Trois jours après l'ouverture du flacon, l'huile est déjà rance ! Seul moyen de mieux la conserver : la mélanger avec 25 % d'huile d'olive environ et la consommer ensuite très rapidement.»

J'achète «Bleu-Blanc-Cœur»

Reconnaisables à leur logo «Bleu-Blanc-Cœur», les produits de cette filière sont issus d'animaux ayant bénéficié d'une ali-

mentation enrichie en graines de lin. Lait, jambon, œufs, fromage blanc... sont ainsi naturellement enrichis en oméga-3.

Noix, amandes, noisettes un vrai plus

Les oléagineux apportent des acides gras intéressants, des phytostérols, de généreuses doses de vitamine E antioxydante et des minéraux (magnésium, calcium...). Ajoutez des noisettes dans les flocons de céréales du petit déjeuner, des noix dans la salade verte, des amandes effilées sur les compotes, les pistaches dans du riz basmati...

Seule condition : les acheter non grillées et non salées, bio si possible. Et en petites quantités, car elles rancissent avec le temps.

Oméga-6: oui, mais sans excès

Il s'agit de la partie des acides gras indispensables. Mais, en excès, ils augmentent les allergies et les pathologies inflammatoires chroniques. On en consomme trop, car ils sont présents dans de nombreuses préparations industrielles. En pratique, on limite ces dernières et on évite les huiles trop riches en oméga-6 : tournesol, pépin de raisin et maïs. On mise sur les huiles d'olive et de colza. Et on consomme des petits poissons gras (sardines, maquereaux...).

Des huiles à consommer avec modération

Mélange tout prêts

Ils contiennent souvent des huiles à base de tournesol ou de pépin de raisin, très riches en oméga-6, dont il ne faut pas abuser. Préférez des huiles à utiliser en solo. Deux exceptions : l'iso 4 olive et l'iso 2 maïs. Elles ont toutes deux un bon ratio oméga-3 sur oméga-6, mais ne doivent

pas être chauffées.

Mais et pépin de raisin

Utilisées pour les fritures, elles sont toutes deux très riches en oméga-6. Pour les cuissons à haute température, mieux vaut donc les remplacer par de l'huile d'arachide. Longtemps boudée pour de mauvaises raisons, celle-ci contient des acides gras mono-insaturés et reste bien stable à la chaleur.

Tournesol

Elle apporte principalement des oméga-6. On trouve parfois du tournesol dit «oléique» (ou Oléisol) qui apporte alors des oméga-6 et des oméga-9 (acide oléique). Mais autant préférer une vraie bonne huile d'olive, infiniment plus goûteuse.

Les margarines ordinaires

Elles sont moins intéressantes sur le plan nutritionnel que le beurre... et moins savoureuses ! Rien d'étonnant puisqu'il s'agit d'un mélange d'huiles végétales (tournesol et palme, notamment...), souvent hydrogénées pour obtenir une texture solide et riche en acides gras saturés et en oméga-6. Méfiez-vous de celles qui indiquent la présence d'«huiles végétales» (en général de l'huile de palme) et de celles à l'huile d'olive, qui n'en contiennent souvent que 6 à 8%.

«Seules les margarines aux oméga-3 possèdent de vrais atouts nutritionnels, estime le Dr Schmitt. Elles participent à la prévention des maladies cardiovasculaires, puisque les oméga-3 aident à limiter les récidives d'infarctus grâce à leurs propriétés antiagrégantes (anticoagulantes). Toutefois, ce sont des produits dont on peut se passer puisqu'on peut consommer les bonnes huiles végétales, comme l'olive ou le colza.

ALIMENTS : DOIT-ON EN ÉLIMINER DE NOTRE ALIMENTATION ?



L'idéal, c'est de ne rien bannir, y compris lorsque l'on suit un régime. Aucun n'est mauvais et, à l'inverse, il n'existe pas de denrée miracle pour une meilleure santé. Variété et modération sont donc les maîtres mots de l'alimentation saine. Et cela vaut également pour le gras et le sucre. « Lorsque l'on veut maigrir, on supprime souvent des repas ce que l'on préfère : le gras, le sucre... C'est une erreur, met en garde la diététicienne Nathalie Nègre, parce que l'on ne pourra pas s'en passer toute notre vie. Or, lorsque l'on maigrit, on vide les cellules graisseuses qui ne demandent qu'une chose, se remplir à nouveau. Les changements apportés dans notre mode de vie, notre façon de manger, doivent donc être définitifs et par conséquent, réalistes. Alors modération oui, suppression non ! »

Les produits sucrés ne sont pas à bannir

Essentiellement composés de sucres simples, ils ont peu d'intérêt nutritionnel. Par exemple, le sucre blanc de canne raffiné ne comporte ni vitamines ni minéraux et, même si certains aliments comme le miel ou le chocolat possèdent quelques vertus nutritionnelles (pourvoir sucrant plus élevé que le sucre et quelques traces de minéraux pour le premier, substances psychostimulantes et antistress contenues dans le cacao pour le second), mieux vaut les consommer occasionnellement. Un carré de chocolat avec son café du midi, une cuillerée à café de confiture dans son yaourt, une part de gâteau au chocolat au goûter du dimanche, seront sans préjudice pour votre santé. Ce qui n'est pas le cas des bonbons, barres chocolatées, desserts lactés, pâte à tartiner, sodas et autres pâtisseries consommées régulièrement.

5 IDÉES REÇUES SUR LES HUILES VÉGÉTALES

Ceux qui font attention à leur ligne ont tendance à bannir les huiles végétales de leur alimentation. Pourtant, elles sont essentielles pour le bon fonctionnement de notre organisme. Découvrez les idées reçues qui circulent sur les huiles et leurs bienfaits sur la santé.

Certaines huiles sont moins grasses que d'autres

Faux : toutes les huiles apportent principalement des lipides et sont donc équivalentes en terme d'apport calorifique (10 g d'huile équivalent à 90 kilocalories), plus que le foie gras et le beurre. En revanche, leur composition respective en acides gras diffère et leur confère des caractéristiques nutritionnelles spécifiques.

Toutes les huiles ont la même composition d'acides gras

Faux : les huiles d'olive et huile de tournesol oléique sont naturellement riches en oméga 9. Les huiles de tournesol, de germe de maïs et de pépins de raisin sont naturellement riches en oméga 6. Les huiles de colza, de noix et de lin sont naturellement riches en oméga 3.

Il faut supprimer les matières grasses lors d'un régime amaigrissant

Faux : dans le cadre d'un régime amaigrissant, il est recommandé de maintenir une alimentation équilibrée et variée. Sauf en cas d'avis médical particulier, il ne faut pas

éliminer un groupe d'aliments mais modérer sa consommation. 1 à 2 cuillerées à soupe d'huile par personne et par jour pour cuire et assaisonner (1 cuillerée à soupe d'huile = 10 g) ou 2-3 portions de margarines végétales jour (1 portion = 10 g).

Les matières grasses sont utiles au bon fonctionnement de l'organisme

Vrai : les matières grasses végétales apportent des nutriments (vitamine E, acides gras essentiels) qui sont indispensables au bon fonctionnement de notre organisme et que notre corps est incapable de synthétiser. Elles jouent un rôle au niveau du cerveau, de la peau, des cheveux, du transit. Il ne faut donc pas supprimer les matières grasses, mais contrôler les quantités consommées.

Pour un bon équilibre, il faut varier les sources d'huiles végétales

Vrai : les matières grasses sont nécessaires à une alimentation équilibrée. Elles apportent des acides gras et des vitamines, essentiels au bon fonctionnement de notre corps. Mais il est indispensable que cette consommation soit équilibrée entre les oméga 3, 6 et 9, donc de varier les huiles en fonction de leur apport.



LIPIDES : LESQUELS CHOISIR POUR MÂ SANTÉ ?

Savez-vous que les lipides existent sous différentes formes ? Chacun d'entre eux est nécessaire pour notre organisme. Mais ils n'ont pas tous les mêmes fonctionnalités. Lesquels faut-il privilégier ?

Les lipides (autrement dit les graisses) constituent la réserve d'énergie de nos cellules et participent, avec les protéines, à l'architecture et au contrôle de l'activité de nos organes (constitution des hormones, membranes des cellules...). Ils existent sous forme de réserves importantes dans le tissu adipeux mais, même si l'on peut s'en passer durant quelques jours, ils sont indispensables à notre organisme qui ne peut fabriquer lui-même les acides gras essentiels.

Les différents lipides

Les lipides sont constitués de petits éléments appelés acides gras. Il en existe plusieurs familles dont les qualités diffèrent. Les acides gras saturés : ils résistent à la dégradation qui touche les graisses sous l'influence de l'air ou de la lumière et ils sont généralement solides à température ambiante. Consommés en excès, ils ont l'inconvénient d'augmenter la synthèse du cholestérol, le diabète, l'hypertension... Ils se trouvent principalement dans les matières grasses d'origine animale : viande, charcuterie, jaune d'œuf, fromage, beurre, crème et dans les huiles solides à température



ambiante (palmes, coco...). Les acides gras insaturés : leur consommation doit remplacer les acides gras saturés et non s'y ajouter, afin de diminuer la concentration en cholestérol total, de bénéficier au maximum de leurs effets bénéfiques, et de ne pas risquer une prise de poids. On différencie :

« Les acides gras mono-insaturés : il s'agit de l'acide oléique et de ses dérivés qui ne sont pas considérés comme essentiels. Ils sont principalement issus de trois huiles (colza, olive et arachide) mais également des viandes,

des poissons et du foie gras (qui en contiennent 50 % environ). Ils protègent nos artères en diminuant le mauvais cholestérol sans réduire le bon, mais cette action reste modérée.

« Les acides gras poly-insaturés : c'est parmi eux que l'on recense les acides gras essentiels que notre organisme ne fabrique pas mais qui sont indispensables à sa bonne marche, les fameux oméga 3. S'il ne faut pas en abuser, il est nécessaire de veiller à nos apports. Car les oméga 3 fonctionnent avec les oméga 6. Pour bénéficier des effets protecteurs des uns et des autres, il est important de respecter le ratio suivant : 1 molécule d'oméga 3 pour 4 d'oméga 6. Or, la quantité d'oméga 3 que nous avalons est souvent beaucoup trop faible par rapport aux oméga 6.

Les graisses trans à bannir

Elles résultent de l'hydrogénation d'huiles végétales et on les trouve principalement dans les produits issus de l'industrie agroalimentaire (viennoiseries, biscuits, plats cuisinés...). « Les acides gras polyinsaturés perdent alors leur effet bénéfique et ont plutôt tendance à augmenter le risque cardiovasculaire, met en garde Nathalie Nègre. D'où la nécessité de repérer sur les étiquettes la présence d'huile végétale partiellement hydrogénée. »

SOUDAN: Les manifestants appellent au soutien de l'armée

Des milliers de manifestants ont appelé hier à Khartoum l'armée soudanaise à les soutenir dans leur opposition au président Omar el-Béchir, au lendemain d'un net regain de la contestation qui secoue le Soudan depuis près de quatre mois.

Les manifestations, qui ont débuté le 19 décembre, ont été jusqu'à présent dispersées par les services de sécurité mais pas par l'armée.

Un contestataire est mort samedi à Omdourman, la ville voisine de Khartoum, selon la police.

Réunis pour la deuxième journée de suite devant le complexe abritant le siège de l'armée, le ministère de la Défense et la résidence du président, les manifestants ont scandé «le Soudan se libère, l'armée se libère», selon les médias. «Après ce que nous avons fait hier (samedi), nous ne partirons pas tant que notre mission n'est pas accomplie», a déclaré Oussama Ahmed, un des nombreux protestataires à avoir passé la nuit sur place, cité par l'AFP. «Nous ne partirons pas d'ici tant qu'il ne démissionne pas», a-t-il ajouté en référence au président Béchir, 75 ans et au pouvoir depuis un coup d'Etat en 1989. Des milliers d'hommes et de femmes ont tenu samedi le plus grand rassemblement jamais organisé depuis le début de la contestation en décembre, certains parvenant à atteindre le QG de l'armée pour la première fois.

Des milliers de Soudanais manifestent dimanche, pour le deuxième jour consécutif, devant le quartier général de l'armée dans la capitale Khartoum, réclamant la démission du président Omar el-Béchir au pouvoir depuis 30 ans.

SÉNÉGAL: Le Sénégal se dirige vers un régime présidentiel avec suppression du poste de Premier ministre

Le Sénégal va adopter un régime de type présidentiel, où le chef de l'Etat aura une prise directe sur la direction des politiques publiques grâce à la suppression de la fonction de Premier ministre, a décidé samedi le président Macky Sall, quatre jours après le début de son second mandat. Macky Sall, réélu pour cinq ans le 24 février, «a jugé approprié de reconsidérer le niveau intermédiaire de transmission et d'animation gouvernementale que constitue la fonction de Premier ministre pour être lui-même au contact direct avec les niveaux administratifs chargés de l'application, de l'exécution mais également de la mise en oeuvre de ses politiques», a déclaré en direct à la télévision l'actuel secrétaire général de la République, Maxime Jean Simon Ndiaye. Le président, qui se définit comme un libéral social, a reconduit samedi son Premier ministre depuis 57 mois, Mohammed Boun Abdallah Dionne, le chargeant de constituer un gouvernement «resserré» et «recentré sur les missions essentielles de l'Etat». Macky Sall l'a aussi chargé d'une réforme de la gouvernance, qui sera présentée à l'Assemblée nationale, où il dispose d'une confortable majorité.

Cette réforme «passera par la suppression de l'échelon intermédiaire de Premier ministre», a lui-même expliqué à la télévision M. Dionne, qui a également été nommé ministre d'Etat et secrétaire général de la République.

Lorsque le poste de Premier ministre aura été supprimé, «la deuxième fonction qui m'a été confiée prendra le dessus», a-t-il précisé, en évoquant son rôle de secrétaire général de la République, une fonction qui dépend directement du chef de l'Etat.

Macky Sall, 57 ans, a vu dans sa réélection la validation de son plan Sénégal émergent (PSE), qui s'est notamment traduit par une politique de grands travaux tels que la construction d'un nouvel aéroport international, d'une ville nouvelle aux portes de Dakar ou d'un Train express régional.

SITUATION EN LIBYE: L'offensive de Haftar sur Tripoli freinée par des forces progouvernementales

L'offensive des troupes rebelles du maréchal Khalifa Haftar en direction de Tripoli est ralentie par de violents combats hier avec les troupes progouvernementales, qui ont promis de s'opposer avec «fermeté» et engrangent des renforts dans la capitale libyenne, ont rapporté des médias.

Après une pause nocturne, ces combats ont repris en matinée au sud de la capitale, en particulier à Wadi Rabi et dans le périmètre de l'aéroport international de Tripoli, à une trentaine de kilomètres de la ville, une infrastructure inutilisée depuis sa destruction par des combats en 2014.

Dans un discours samedi soir, le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale (GNA) reconnu par la communauté internationale et basé à Tripoli, Fayeze al-Sarraj, a mis en garde contre la perspective d'une «guerre sans gagnants» en Libye, pays divisé et en proie au chaos depuis des années.

Il a ajouté que les soutiens continuaient d'affluer dans la capitale, de toutes les régions, pour faire face à l'offensive lancée jeudi par l'Armée nationale libyenne (ANL) autoproclamée et dirigée par le maréchal Khalifa Haftar.

L'ANL, qui contrôle l'est de la Libye et une grande partie du sud, a déclaré la guerre à ses rivaux de l'ouest en lançant un assaut sur la capitale, siège du GNA. Le maréchal Haftar a clairement tablé sur une victoire rapide «sans combats» en nouant des alliances avec des factions de la Tripolitaine (région ouest) et en comptant sur un effondrement rapide des groupes armés pro-GNA. Son porte-parole, Ahmed al-Mesmari, a indiqué samedi que «la



prise de Tripoli ne saurait tarder».

L'ANL semble ainsi surprise par la mobilisation de forces qui lui sont plus ou moins hostiles, en particulier les puissantes milices de Misrata (200 km à l'est de Tripoli) qui avaient chassé en 2016 le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) de Syrte.

Les Misratins, qui étaient réticents à s'engager dans les combats, semblent avoir décidé de participer à «la défense de la capitale», de même pour des groupes de Zentan et Zawiya. Au moins un important groupe armé de Misrata,

«la brigade 166», est arrivé samedi dans l'est de la capitale avec des dizaines de véhicules armés notamment de canons antiaériens, pour participer à la contre-offensive. La Force de protection de Tripoli, une alliance de structures militaires pro-GNA, a confirmé sur sa page Facebook l'arrivée de renforts de Misrata.

Par ailleurs, les forces pro-GNA ont mené samedi pour la première fois au moins un raid aérien contre une position de l'ANL à une cinquantaine de km au sud de Tripoli, dans la région d'Al-Aziziya.

Crise libyenne: La Russie appelle à un règlement pacifique

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a appelé à un règlement pacifique la crise politico-militaire qui déchire actuellement la Libye, exhortant Conseil de sécurité de l'Onu à initier des dialogues entre les partis rivaux libyens.

M. Lavrov s'exprimait samedi lors d'une conférence de presse conjointe au Caire avec son homologue égyptien, Sameh Choukry, lors de laquelle ils ont discuté des relations bilatérales et de questions régionales d'intérêt commun.

«Nous avons discuté de la façon de traiter cette question et de la soulever devant le Conseil de sécurité des Nations Unies, et nous



appelons à n'accuser aucun parti en particulier dans la crise», a déclaré le ministre russe des Affaires étrangères.

L'Armée nationale libyenne autoproclamée, dirigée par Khalifa Haftar, a lancé jeudi une campagne militaire pour prendre le contrôle de la capitale Tripoli, la capitale qui abrite

le gouvernement d'union reconnu par la communauté internationale et dirigé par le président du Conseil présidentiel, Fayeze al-Sarraj.

En outre, M. Lavrov a accusé l'OTAN d'être responsable de la crise actuelle, affirmant que la campagne de 2011 menée en Libye «avait entraîné le terrorisme, l'immigration illégale et d'autres problèmes dans le pays».

Certains groupes armés libyens ont menacé d'utiliser des forces et des avions de combat contre l'Armée nationale libyenne, a-t-il alerté, soulignant que la Russie était pour la fin de l'escalade et l'ouverture d'un dialogue inclusif.

Les Etats-Unis retirent des militaires de Libye en raison des combats

L'armée américaine a annoncé hier militaires stationnés en Libye, sans en préciser le nombre, à cause des combats qui opposent les troupes progouvernementales aux troupes rebelles du maréchal Khalifa Haftar.

«En raison du regain des troubles en Libye, un contingent des forces américaines de soutien au Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (AFRICOM) a temporairement démenagé du pays en réponse à la situation sécuritaire sur le terrain», a indiqué l'AFRICOM, basé à Stuttgart (Allemagne), dans un communiqué.

Le communiqué ne précise pas combien de militaires américains sont concernés par ce retrait. L'AFRI-

COM se contente de rappeler que la mission américaine en Libye apporte «un soutien militaire aux représentations diplomatiques, aux activités anti-terroristes ainsi qu'au renforcement des partenariats et de la sécurité dans toute la région».

Le Commandement américain pour l'Afrique «continuera à suivre l'évolution de la situation sur le terrain et examinera la possibilité d'un retour de la présence militaire américaine quand ce sera approprié», a assuré son chef, le général Thomas D. Waldhauser, dans le communiqué,

soulignant que «la réalité de la sécurité sur le terrain est de plus en plus complexe et imprévisible».

Dimanche, l'offensive des forces du maréchal Haftar en direction de Tripoli était freinée par des troupes du Gouvernement d'union nationale (GNA) reconnu par la communauté internationale, alors que la Libye menace de basculer à nouveau dans la guerre civile.

Après une pause nocturne, les combats ont repris en matinée au sud de la capitale libyenne, notamment dans le périmètre de l'aéroport international de Tripoli, à une trentaine de kilomètres de la ville, une infrastructure inutilisée depuis sa destruction par des affrontements en 2014.

APS

VENEZUELA: Maduro demande au Mexique et à l'Uruguay de relancer leur offre de médiation

Le président du Venezuela Nicolas Maduro a demandé samedi au Mexique et à l'Uruguay de relancer la proposition de médiation qu'ils avaient faite pour contribuer à résoudre la crise entre le gouvernement et l'opposition.

M. Maduro a fait cette déclaration lors d'une nouvelle journée de mobilisation des deux camps. Les partisans de M. Maduro et ceux de l'opposant Juan Guaido se sont une nouvelle fois rassemblés par milliers à Caracas et dans d'autres villes.

«Le Venezuela demande un soutien et un accompagnement pour un grand dialogue de paix, d'entente», a déclaré M. Maduro devant la foule de ses partisans vêtus de rouge rassemblés près du palais présidentiel de Miraflores. Le Mexique et l'Uruguay avaient proposé en janvier de contribuer à un dialogue entre MM. Maduro et Guaido. L'opposant avait alors refusé toute discussion.

Outre ces deux pays, le président a sollicité la Bolivie et les pays des Caraïbes. «Mettons toutes les cartes sur la table, que cessent les attaques terroristes et les embuscades, et avec l'accompagnement du Mexique, de la Bolivie, de l'Uruguay et de la Caraïbe, le Venezuela peut organiser au plus tôt une table de dialogue avec tous les secteurs», a assuré M. Maduro. Jusqu'à présent, M. Guaido a rejeté toute discussion.

Le réseau électrique attaqué depuis le Chili et la Colombie

Le président Nicolas Maduro a déclaré samedi que des attaques contre le système électrique du Venezuela étaient menées depuis le Chili et la Colombie avec le soutien du gouvernement américain. Maduro attribue aux Etats-Unis la responsa-



bilité des coupures massives de courant qui frappent le Venezuela ces dernières semaines.

«Nous avons découvert de nouvelles sources d'attaque depuis le Chili, depuis la Colombie, ils ont effectué des attaques cybernétiques soutenues par le gouvernement des Etats-Unis pour endommager le système électrique du peuple du Venezuela», a annoncé M. Maduro à une foule de ses partisans rassemblés devant le palais présidentiel de Miraflores à Caracas.

Le président avait notamment accusé les Etats-Unis le 7 mars d'avoir déclenché à distance une attaque «cybernétique» et «électromagnétique» contre la centrale hydroélec-

trique de Guri, située dans le sud du Venezuela et qui fournit au pays 80% de son énergie électrique. Il a déclaré samedi que des enquêtes avaient révélé «l'introduction de virus dans les systèmes électriques du Venezuela, dans les systèmes informatisés», des virus qui relèvent selon lui d'autres sources d'attaque». En raison de la répétition de ces pannes géantes, M. Maduro a annoncé le 31 mars l'instauration immédiate d'un rationnement de l'électricité pendant 30 jours, dont la capitale Caracas est exclue.

«Nous sommes dans une véritable urgence électrique, dans une vraie urgence nationale», a déclaré M. Maduro.

DIPLOMATIE: Téhéran demande à Baghdad de réclamer le départ des troupes américaines d'Irak

Le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, a appelé Baghdad à réclamer le départ des troupes américaines d'Irak «le plus tôt possible», lors d'un entretien à Téhéran avec le Premier ministre irakien Adel Abdel Mahdi.

«Vous devez prendre des actions pour vous assurer que les Américains retirent leurs troupes d'Irak, le plus tôt possible car partout où ils (les Américains) ont une présence durable, les forcer ensuite à partir devient problématique», a dit lors de cette rencontre samedi le numéro un iranien, selon son site officiel.

«L'actuel gouvernement et Parlement en Irak (...) ne

sont pas désirés par les Américains qui complotent pour les éjecter de la scène politique», a encore dit M. Khamenei.

M. Adel Abdel Mahdi se trouve depuis samedi en Iran. L'Iran est le deuxième fournisseur de l'Irak pour les produits importés et un pourvoyeur vital de ressources énergétiques, dans un pays miné par les pénuries d'électricité.

Mi-mars, le président iranien Hassan Rohani a effectué une visite de plusieurs jours en Irak, rencontrant la plupart des acteurs politiques et des dignitaires religieux, du pays. Les deux pays se sont livrés une guerre meurtrière (1980-1988) mais leurs rela-

tions ont changé avec la chute de Saddam Hussein en 2003, après l'invasion américaine. L'Irak y soutient désormais de nombreux partis et groupes armés. Il a joué un rôle majeur face au groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech), contre lequel les Etats-Unis combattaient également avec la coalition internationale dont l'appui aérien a été crucial.

La volonté annoncée en février par le président américain Donald Trump de rester en Irak pour «surveiller l'Irak» après le départ des troupes américaines de Syrie a suscité l'indignation à Baghdad et relancé les appels à forcer

par la loi les troupes américaines à quitter le pays.

Depuis l'invasion emmenée par les Etats-Unis en 2003, la présence américaine fait débat en Irak.

Au plus fort de la lutte contre l'insurrection, jusqu'à 170.000 militaires américains étaient présents, avant un retrait massif fin 2011. Des soldats américains sont ensuite revenus, mais cette fois-ci au sein de la coalition anti-EI formée en 2014. Depuis la déclaration de M. Trump, des factions armées chiites proches de l'Iran ont poussé pour le dépôt devant le Parlement irakien d'une proposition de loi visant à imposer un calendrier de départ aux soldats américains.

ROYAUME-UNI: Un Britannique victime du Novitchok rencontre l'ambassadeur russe

Charlie Rowley, un britannique contaminé par l'agent innervant Novitchok en juillet 2018, quelques mois après l'affaire Skripal et un empoisonnement attribué par Londres à Moscou, a rencontré samedi l'ambassadeur de Russie au Royaume-Uni mais n'a obtenu aucune véritable «réponse», a rapporté hier le *Sunday Mirror*. Le 4 mars 2018, l'ex-espion russe Sergueï Skripal et sa fille Ioulia avaient été victimes d'un empoisonnement au Novitchok, à Salisbury (sud-ouest de l'Angleterre). Ils avaient tous deux été hospitalisés dans un état critique pendant plusieurs semaines avant de se rétablir. Le gouvernement britannique avait attribué la responsabilité de cet empoisonnement aux autorités russes et affirmé que le Novitchok avait été mis au point par la Russie à l'époque soviétique.

Le Kremlin avait fermement démenti toute implication. Le 30 juin, Charlie Rowley et sa compagne Dawn Sturgess avaient été retrouvés dans un état critique à Amesbury, près de Salisbury, après avoir eux aussi été exposés au Novitchok, contenu dans un flacon trouvé par Charlie Rowley et qu'il avait pris pour une bouteille de parfum.

Tous deux avaient été hospitalisés.

Dawn Sturgess, 44 ans, mère de trois enfants, était morte quelques jours plus tard.

Charlie Rowley, quant à lui, avait pu quitter l'hôpital le 20 juillet.

Samedi, il a rencontré à Londres l'ambassadeur de Russie au Royaume-Uni, Alexandre Iakovenko, pendant une heure et demie, selon le *Daily Mirror* qui publie une photo de leur entrevue. Les médias russes ont également relaté la rencontre, avançant que Charlie Rowley avait sollicité auprès de l'ambassadeur des réponses qu'il n'avait pu obtenir auprès des autorités britanniques. Londres a émis un mandat d'arrêt européen contre deux Russes, Alexandre Petrov et Rouslan Bochirov - de possibles pseudonymes -, soupçonnés d'avoir perpétré l'attaque et présentés comme des membres du renseignement militaire (GRU).

MALDIVES: L'ancien président des Maldives obtient une large victoire aux législatives



L'ancien président en exil des Maldives, Mohamed Nasheed, a obtenu une large victoire aux législatives dans l'archipel touristique de l'océan Indien, selon les premiers résultats publiés hier. M. Nasheed, 51 ans, président des Maldives de 2008 à 2012, devrait être assuré d'un contrôle confortable du Parlement. Sa formation, le Parti démocratique maldivien (PDM) devrait remporter les deux tiers des 87 sièges. Les législatives de samedi étaient les premières aux Maldives depuis la défaite électorale surprise subie en septembre 2018 par son rival Abdulla Yameen.

D'après les résultats préliminaires officiels, le PDM a gagné 50 sièges sur 87.

Les médias estiment que le parti obtiendra au final jusqu'à 68 sièges. Le taux de participation se situe autour de 70 ou 80%. Le Parti progressiste des Maldives (PPM) de M. Yameen n'est crédité que de quatre sièges.

APR

AFGHANISTAN: 5 terroristes de l'Ei tués dans des raids aériens des forces armées

Au moins cinq éléments du groupe terroristes autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) ont été éliminés au cours des raids aériens menés samedi par les forces armées afghanes les abris du groupe dans le district de Chapa Dara, dans la province afghane de Kunar (est), a fait savoir hier l'armée dans un communiqué rendu public.

«L'offensive lancée samedi durera jusqu'à ce que la région soit débar-

rassemblée totalement des insurgés», a précisé la même source.

«L'opération en question a été également soldée par la récupération d'une énorme quantité d'armes et de munitions», a ajouté le communiqué, avant d'indiquer que les forces de sécurité soutenues par les villageois continuent de poursuivre les terroristes dans cette province relativement troublée. Les terroristes de Daech, a-t-on indiqué, sont confinés

désormais dans un périmètre limité en Afghanistan. La faiblesse des capacités de nuisance de ces derniers a poussé récemment Washington à étudier la possibilité de retirer ses troupes d'Afghanistan. Le président américain, Donald Trump, qui avait proposé cette hypothèse a déclaré que le maintien des forces américaines en Afghanistan est très préjudiciable pour les Etats Unis sur le plan financier.

SATELLITES

Les débris du test anti-satellite pas dangereux pour l'ISS, dit l'Inde

L'Inde a assuré samedi que les centaines de débris générés par son test de missile anti-satellite ne représentaient pas de danger pour la Station spatiale internationale (ISS), répliquant aux critiques de la Nasa.



L'Inde est sur la défensive depuis le test du 27 mars, que la Nasa, l'Agence spatiale américaine, a qualifiée de « chose terrible » mettant en danger les astronautes à bord de l'ISS. « La mission a été conçue de façon à ce que les débris se désagrègent très vite », a affirmé aux journalistes lors d'une conférence de presse G. Satheesh Reddy, qui dirige l'Organisation indienne de recherche et développement sur la Défense. « Il y a eu un risque pendant dix jours et nous avons dépassé ce délai », a-t-il ajouté. « D'après nos simulations, il n'y avait pas de possibilité que les débris du satellite heurtent la Station spatiale internationale », a insisté le dirigeant. L'administrateur de l'agence spatiale américaine

Jim Bridenstine avait dit lundi que la destruction par l'Inde d'un de ses satellites en orbite terrestre par un missile avait créé 400 débris spatiaux.

« Ce type d'activités est incompatible avec l'avenir des vols habités », avait-il dénoncé. Le danger de ces débris spatiaux n'est pas qu'ils retombent sur Terre mais qu'ils percutent des satellites en orbite : à grande vitesse, même le plus minuscule d'entre eux peut les mettre hors service.

Le satellite indien a été détruit à une relativement basse altitude de 300 kilomètres, soit 120 km sous l'ISS et la plupart des satellites en orbite. M. Bridenstine et d'autres experts du secteur aérospatial ont également estimé que les dé-

bris indiens se désagrégeraient en brûlant au moment de pénétrer dans l'atmosphère.

C'est l'armée américaine qui recense les objets dans l'espace pour prédire le risque de collision non seulement pour l'ISS, mais pour les satellites. Les militaires suivent 23.000 objets de plus de 10 centimètres. Cela inclut environ 10.000 débris, dont près de 3.000 qui ont été créés par un seul événement : un test anti-satellite chinois en 2007 à 860 km de la surface.

L'Inde a fait valoir que son test témoignait de sa puissance aérospatiale. Seuls les Etats-Unis, la Russie et la Chine avaient jusqu'à présent réussi de tels tirs de missile anti-satellite.

Des humains sur Mars d'ici à 2033 (NASA)

L'administrateur de l'agence spatiale américaine (NASA) Jim Bridenstine, a annoncé mardi devant le Congrès américain que son agence prévoyait d'envoyer des humains sur Mars d'ici à 2033. L'annonce a été faite après que le vice-président Mike Pence a raboté le calendrier du retour des astronautes américains sur la Lune, le faisant passer de 2028 à 2024.

M. Pence avait exhorté la NASA à ramener des astronautes américains sur la Lune en cinq ans, mettant en garde que si elle n'y arrivait pas, ce serait à elle de changer, non pas la mission. Lors de son audition au Congrès, M. Bridenstine a expliqué que la mission vers la Lune constituerait un banc d'essai pour l'expédition vers Mars d'ici à 2033. Pourtant, des retards dans le développement de la fusée devant servir



pour les missions lunaires, le Space Launch System (SLS), pourraient constituer d'autres difficultés pour la réalisation de ces objectifs dans les délais prévus, selon des médias.

Etant donné la distance, un aller simple pour Mars prend six mois, ce qui rend le calendrier 2033 plus serré. La NASA, a ajouté M. Bridenstine, « est en train de préparer une demande de financements supplémentaires pour la mission sur Mars », et qui serait soumise d'ici le 15 avril courant.

APS

PUBLICITÉ



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT
Lotissement Sakd Hamdine Bir Mourad Rais - ALGER.
N° Identification fiscale : 000016001405697
A. A. D. L.

PROGRAMME DE 120 000 LOGEMENTS DESTINES A LA LOCATION-VENTE -2018 -

REALISATION DE 150 LOGEMENTS EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y AFFERENT (L.V.) AU POS N° 05, COMMUNE DE SOUGUEUR, WILAYA DE TIARET.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES.

POUR LES OPERATIONS INFÉRIEURES OU EGALES A 400 LOGEMENTS.

N° .../19/L.V/D R ORAN - AADL -

En application des dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT- DIRECTION REGIONALE D'ORAN « DR ORAN - AADL » lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour REALISATION DE 150 LOGEMENTS EN TCE AVEC LOCAUX A USAGE COMMERCIAL ET PROFESSIONNEL ET CONCIERGERIES Y AFFERENT (L.V.) AU POS N° 05, COMMUNE DE SOUGUEUR, WILAYA DE TIARET.

En application des dispositions des articles 53 à 58 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, le soumissionnaire au titre du présent appel d'offres doit être qualifié et classifié pour les travaux objet de l'appel d'offres pour lesquels il postule, conformément au décret exécutif n°93-289 du 28/11/93 portant obligation pour toute l'entreprise intervenant dans le cadre de la réalisation des marchés publics du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, d'être titulaire du certificat de qualification professionnelle, modifié et complété par le décret exécutif n°05-114 du 07/04/05 et à l'arrêt interministériel du 01/03/1983 fixant la nomenclature des activités économiques des entreprises du bâtiment, travaux publics et l'hydraulique, sous peine d'annulation.

Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises publiques ou privées remplissant les conditions d'éligibilité suivantes :

- ZONE NORD-IMMEUBLES SUPERIEURS OU EGAL A R-5**
Opérations Inférieures à 200 Logements
- Capacité techniques :**
 - Moyens humains : le soumissionnaire devra avoir un nombre du personnel supérieur ou égal à 12 personnes.
 - Moyens matériels : le soumissionnaire devra avoir minimum les moyens matériels suivants :
 - Bétonnière
 - Camion De 2.5t Ou Plus.
 - Grue
 - Références professionnelles : le soumissionnaire au titre du présent appel d'offres doit avoir déjà réalisé des travaux similaires et remplissant l'une des conditions suivantes à savoir :
 - Un Cumul De 150 Logements Minimum.
 - Un Projet De 100 Logements En Un Seul Tenant.
 - un Equipements Classé à La Catégorie C Ou Plus.
 - Capacités financières :** le soumissionnaire au titre du présent appel d'offres doit avoir un chiffre d'affaires moyen des trois dernières années supérieur ou égal à 20 000 000,00 DA.
 - Capacités professionnelles :** le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux entreprises publiques et privées ayant la qualification et classification professionnelle à la catégorie II (deux) ou plus, qualifié en bâtiment.

Qualification : il s'agit d'un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales conformément à la réglementation en vigueur notamment l'article 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics où seul les entreprises qualifiées en bâtiment (comme activité principale) peuvent soumissionner.

Sont exclus de la participation à cette concurrence les opérateurs cités dans l'article 75 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics et dans l'arrêté du ministre des finances du 28/03/2011 fixant les modalités d'exclusion de la participation aux marchés publics.

Le cahier des charges est à retirer par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné, sur présentation d'un extrait du registre du commerce ou de la qualification et contre paiement de la somme de cinq mille (5 000,00) DA auprès de :

Direction Régionale « AADL » ORAN

Site bloc 23 cité 1377 logements FACE USTO - Wilaya D'ORAN

Ou

LA DIRECTION DES PROJETS « AADL » TIARET.

SISE A CITE DES 500 LOGEMENTS KAD AHMED -WILAYA DE TIARET.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Le dossier de candidature », « l'offre technique » et « l'offre financière » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention « à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -appel d'offre n°/19/L.V/D R ORAN - AADL - ».

Cette enveloppe arbitre trois autres enveloppes scellées, quiconquement conformément aux dispositions à l'article 12 de l'instruction aux soumissionnaires et l'article 67 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

A. L'enveloppe Dénommée « DOSSIER DE CANDIDATURE » arbitre :

- Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet ;
- Une déclaration de probedé (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet ;
- Les statuts pour les sociétés ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats soumissionnaires cités à l'article n°03 du présent cahier des charges à savoir :

- Capacités professionnelles :**
 - Une copie du certificat de qualification et de classification professionnelle.
- Capacités financières :** moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires :
 - Relevé bancaire ou attestation de solvabilité délivrée par la banque du soumissionnaire.
 - Les bilans comptables et ses annexes indiquant les différents résultats financiers des trois (03) dernières années (vies par les services des impôts)
- Capacités techniques :** moyens humains et matériels et références professionnelles
 - Liste des moyens humains (mise à jour CNAS et diplôme).
 - Liste des moyens matériels de l'entreprise (carte grise, factures d'achat, contrat de commissaire-priseur, contrat de location ou de leasing pour le matériel)
 - Le casier judiciaire s'il ne porte pas la mention « néant »
 - Les références professionnelles de l'entreprise appuyées par des attestations de bonne exécution signées par les maîtres de l'ouvrage et/ou procès verbaux de réception définitive.

L'ensemble des pièces demandées doit être en cours de validité.

B. L'enveloppe Dénommée « OFFRE TECHNIQUE » arbitre :

- La déclaration à soucrire (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée avec apposition de cachet.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document existant :
 - les moyens humains à mobiliser pour le projet.
 - Le matériel et l'équipement à mobiliser pour le projet
 - méthodologie d'exécution des travaux
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » ;

C. L'enveloppe Dénommée « OFFRE FINANCIERE » arbitre :

- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) renseignée, signée, datée, avec apposition de cachet ;
- Les bordereaux des prix unitaires (BPU)
- La décomposition du prix global et forfaitaire
- Devis quantitatif estimatif
- Tableau récapitulatif du montant total du marché (logements-commerces et conciergerie)

Chacune de ces enveloppes scellées devra être identifiée en tant que telle.

La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours, à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

Le dépôt des offres s'effectue le dernier jour de la durée de préparation des offres, soit le vingt et unième (21^{ème}) jour au plus tard à 12h00. Cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable, au cas où cette date coïncide avec un jour férié et/ou de repos hebdomadaire légal.

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

Direction Régionale « AADL » ORAN

Le Secrétaire régional (6^{ème} étage)

Site bloc 23 cité 1377 logs-FACE USTO - ORAN

L'ouverture en séance publique des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financières s'effectuera en une seule phase au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres au-delà de quatorze (14 h00) heures.

L'offre demeure valide pendant une période de trois (03) mois augmentée de la durée de préparation des offres.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

ALGER :

Exposition en hommage au parcours artistique du maître de la musique diwan, Mohammed Bahaz

Une exposition en hommage au parcours artistique du grand maître de la musique diwan Mohammed Bahaz, rassemblant des peintures, des photographies retravaillées et une petite installation reproduisant l'univers du diwan, a été inaugurée samedi à Alger par le plasticien Denis Martinez.

Intitulée «Bahaz Khouya Gnaoui Bliidi, histoire d'une complicité» cette exposition a été organisée à la galerie d'art Espace d'art contemporain (Espaco) sous la direction du plasticien, écrivain et critique d'art Djoudat Gues-souma. Deux grands banner portant des couplets du diwan souhaite la bienvenue au visiteur également accueilli par sept grands voiles en tissu aux couleurs du diwan avant de découvrir la première série de portrait de Mohammed Bahaz intitulée «Bahaz Fi Place E'toute» ainsi que de vieilles photographies de l'artiste datées des années 1960 retravaillées par Denis Martinez.

Le visiteur découvre par la suite sept grands format verticaux aux couleurs chatoyantes portant un foisonnement de symboles berbères, de traits et de points, signature connue de Denis Martinez, dans une série intitulée «Tbel», allusion à l'instrument de musique fétique du maaïlem.

Cette série renvoi au dévouement de Mohammed Bahaz avec l'inscription «Makhlostchi» (je n'ai pas été payé) qui revient sur chaque toile. Au centre de l'exposition trône une oeuvre baptisée

«Ganga Dendoune Tbel» (renvoyant aux différentes appellation du tambour), composée de plusieurs tambours empilés et décorés par l'artiste et d'une pluie de sculptures verticales en bois accrochées au plafond.

Denis Martinez propose également les oeuvres «Agitation verticale» (trois grands formats verticaux) et «Bahaz énergie danse» 21 petits formats tous réalisés au charbon de bois sur toile et papier dans une tentative de cerner l'énergie dégagée par le maaïlem en mouvement.

Un petit boudoir fait de voilages permet au visiteur de s'imprégner de l'univers du diwan avec un fond sonore enregistré par le maaïlem. Cette volonté de raconter le parcours de son ami et collaborateur se décline plus clairement dans un récit graphique en papier comportant sur plusieurs mètres le parcours en photos de maaïlem Mohammed Bahaz tant dans le diwan rituel que dans les différentes performances animées en extérieur. Agé de 77 ans, Mohamed Bahaz est un des plus anciens praticiens du diwan en Algérie, issu d'une famille du diwan. Il a grandi



dans cet univers très particulier avant de vouer sa vie entière à la musique. Il a rejoint la troupe du Théâtre national algérien et a participé à plusieurs événements artistiques et à la conception de la bande originale du film «La bataille d'Alger» qui reste une de ses plus grandes fiertés.

Depuis une vingtaine d'années Mohammed Bahaz se produit sur scène avec ses enfants et a pris sous son aile une multitude de jeunes groupes de musique diwan

. Il est également devenu, avec son ami de longue date Denis Martinez, la coqueluche du festival «Racont'Art». Pour sa part, Denis Martinez a expliqué que ce travail a débuté en 2004 et ne représente qu'«un dixième d'une grande exposition proposée à deux reprises au Musée des arts modernes d'Alger (Mama) sans que le projet ne se concrétise».

L'exposition «Bahaz Khouya Gnaoui Bliidi» se poursuit jusqu'au 4 mai à la galerie Espaco.

UNE SEMAINE D'ACTIVITÉS CULTURELLES

- Le paysage culturel de la semaine écoulée a été marqué par la tenue de plusieurs activités liées au cinéma, la musique, le théâtre et à la poésie.

- Une lecture scénique du texte «Mon androïde», un plaidoyer pour le droit de la femme à l'égalité avec l'homme, de la dramaturge espagnole Paloma Pedrero, a été présentée mercredi à Alger.

- «Dayen» (Ca suffit), un long métrage de fiction sur la jeunesse algérienne du réalisateur Nazim Larabi, a été projeté en avant-première jeudi à Alger.

- Le long métrage «Timelife» de Hamid Benamra, est programmé au 41e Festival international du film de Moscou (Miff), prévu du 18 au 25 avril dans la capitale russe.

- Une exposition sur l'histoire de l'impression du Coran a été inaugurée lundi au Palais de la Culture Moufidi Zakaria à Alger.

- Une vingtaine de poètes ont pris part à la cinquième édition du concours de poésie «Fares El Kaouafi» (Le chevalier des rimes), ouvert mardi à la Maison de la culture de Skikda.

- Un concert d'orgue et chant lyrique a été animé jeudi à la Basilique Notre-Dame d'Afrique à Alger par le musicien et chef de chœur français, Christian Bacheley et sa compatriote, la soprano, Estelle Béréau.

- Le 11e Festival national du théâtre de marionnettes a pris fin jeudi à la Maison de la culture d'Aïn Témouchent après cinq jours de représentations.

THÉÂTRE POUR ENFANTS À ORAN:

«Tahouissa bel karroussa» bientôt en version marionnettes

Une version en marionnettes du spectacle ludique «Tahouissa bel karroussa» (balade en carrosse) est en montage à Oran au profit de la petite enfance, a-t-on appris samedi de l'association culturelle locale «El-Amel». «Cette initiative a pour objectif d'étendre la diffusion du nouveau spectacle à la petite enfance dans le cadre d'une tournée dans les crèches et les structures pédagogiques du cycle préscolaire», a précisé à l'APS Mohamed Mihoubi, président de l'association indiquée. La première présentation de «Tahouissa bel karroussa», écrite

et mise en scène par Mihoubi, avait été donnée le 1er mars dernier au Théâtre régional d'Oran (TRO) par une jeune troupe issue de l'école de formation de cette même association. Les échos favorables du jeune public ont incité la troupe à se produire devant un plus grand nombre d'enfants au titre d'une tournée dans les écoles de la wilaya. «Sept établissements scolaires ont déjà accueilli ce spectacle dont la diffusion est programmée au profit d'une quarantaine d'autres écoles avant la période des examens de fin de cycle primaire», a fait savoir

Mihoubi. En 43 années d'activités, l'association «El-Amel» s'est illustrée tant par ses productions que par sa contribution à la formation des jeunes aux techniques théâtrales. Ainsi, plus de 900 amateurs ont bénéficié des enseignements dispensés au sein de l'école de formation de l'association implantée au Centre culturel «Mbarek El-Mili». La toute récente promotion, composée de 17 jeunes comédiens, a célébré l'accomplissement de son cursus le 27 mars dernier à l'occasion de la Journée mondiale du théâtre, rappelle-t-on.

ORAN:

Avant-première du film «Innocents, mais» au 40e jour du décès de l'artiste Malika Nedjadi

Le court métrage «Innocents, mais», dans lequel l'artiste défunte Malika Nedjadi a participé, sera projeté à Oran en avant première, en hommage à l'artiste, décédée la semaine passée à l'âge de 52 ans des suites d'une longue maladie, a-t-on appris dimanche du réalisateur de cette production cinématographique. Ce film à caractère social, qui sera projeté lors du 40e jour du décès de la défunte artiste, est la dernière œuvre dans laquelle Malika Nedjadi a participé, malgré son état de santé qui l'a obligé à s'aliter durant plus de deux années, a indiqué Bouzeboudja Ghaffour El-Houari, signalant que les scènes de ce court métrage ont été filmées au sein de la maison de la défunte comédienne, qui a beaucoup donné au 4e Art et qui a défié la maladie pour offrir des œuvres grandioses au public.

Le film «Innocents, mais» raconte l'histoire d'un enfant souffrant d'une maladie psychique, ce qui la pousse à commettre un crime horrible au sein de sa famille, a indiqué le réalisateur.

L'œuvre, dont le scénario a été écrit par Nadia Lafraka, a vu la participation de huit acteurs dont Malika Nedjadi et Bouzid Hadj Brahim et traite des méthodes d'éducation des enfants et des mensonges qu'on

leur raconte, ce qui peut provoquer chez eux des troubles psychiques pouvant les pousser à avoir des comportements négatifs, a souligné le réalisateur.

Pour rappel, l'artiste Malika Nedjadi avait au sein de plusieurs troupes théâtrales au Théâtre régional d'Oran «Abdelkader Aloulou» et a participé dans plusieurs pièces dont «Toufah» d'Abdelkader Aloulou, «La statue vivante» de Medjahri Missoum, qui a été présentée au Canada en 2010, ainsi que «Hama le cordonnier», écrite par Az-Zeddine Mihoubi et mise en scène par Mohamed Adar, présentée en Arabie Saoudite en 2007.

L'artiste a participé également dans des œuvres à caractère historique, notamment «La perle» et «Siphax» et d'autres œuvres télévisuelles comme «Ness El Houma» et «El waqaa», ainsi que des pièces radiophoniques. Bouzeboudja Ghaffour a, à son actif, plusieurs œuvres artistiques de sa composition, notamment une œuvre de pantomime «Les clowns» et des mises en scènes de plusieurs pièces dont «La découverte», «La tempête solaire», ainsi que des participations dans plusieurs festivals comme le festival international du théâtre de marionnettes à travers le web organisé en Egypte.



Programme de la soirée

TF1 21:00

Joséphine, ange gardien

Réalisateur : Stephan Kopecky
Avec : Mimie Mathy, Charlie Nune



Joséphine est envoyée en plein Far West pour aider Rose, dont le mari Jack, patron d'un saloon, s'est pendu. La jeune femme reprend l'établissement, mais découvre que l'argent que son époux avait économisé pour le mariage de leur fille Lucy a disparu du coffre, qui ne contient qu'un carnet. Alors qu'elle envisage de revendre le bar, Ulysse, riche banquier du village, lui propose de régler tous ses problèmes si elle accepte de l'épouser.

France 2 21:10

Trapped

Réalisateur : Þórkur Sigþorsson
Avec : Ólafur Darri Ólafsson, Ilmur Kristjánsdóttir



Le jour de l'enterrement de Gisli, Vikingur perd pied et boit plus que de raison. De son côté, Andri est persuadé que le coupable sera présent à la cérémonie et se tient sur ses gardes. Il apprend que Finnur était raciste et homophobe et que Vikingur lui a cassé le bras au cours d'une bagarre, il y a six mois. Ce dernier, très alcoolisé, règle ses comptes avec tout le monde et dévoile malencontreusement le secret d'Ebo...

France 3 21:05

Thalassa



«Ma vie, mon île». Pierre Martin est ostréiculteur à l'Île-aux-Moines et Christian Le Manach, agriculteur sur l'île Tascon. «L'école de la mer». Chaque année, une vingtaine de filles et garçons se retrouvent à Mesquer pour apprendre à construire et à réparer des bateaux uniques, les vieux gréements • «Courants haute tension». Au sud du golfe du Morbihan, se faufile le deuxième courant le plus puissant d'Europe, la Jument • «Il y a 20 ans, l'«Erika»». Le 12 décembre 1999, le pétrolier «Erika» sombre dans les eaux bretonnes, au large de la pointe de Penmarc'h. En mer, l'écrivain Hervé Hamon revient sur les lieux du drame. Depuis la terre, Yves Brien se remémore l'arrivée de la marée noire sur sa côte. Il était alors maire du Palais, à Belle-Île.

CANAL+ 21:05

Vernon Subutex

Réalisateur : Cathy Verney
Avec : Romain Duris, Céline Sallette



Vernon Subutex, un disquaire parisien au chômage, est réveillé un matin par un huissier venu l'expulser de son appartement. En quête d'un endroit où dormir, Vernon demande de l'aide à Alex Bleach, un vieil ami devenu rock star. Ce dernier tente de faire chanter Laurent Dopalet, un influent producteur de musique. Grand consommateur de drogues dures, Alex meurt d'une overdose et laisse à Subutex trois mystérieuses cassettes vidéo.

6 21:00

Mariés au premier regard



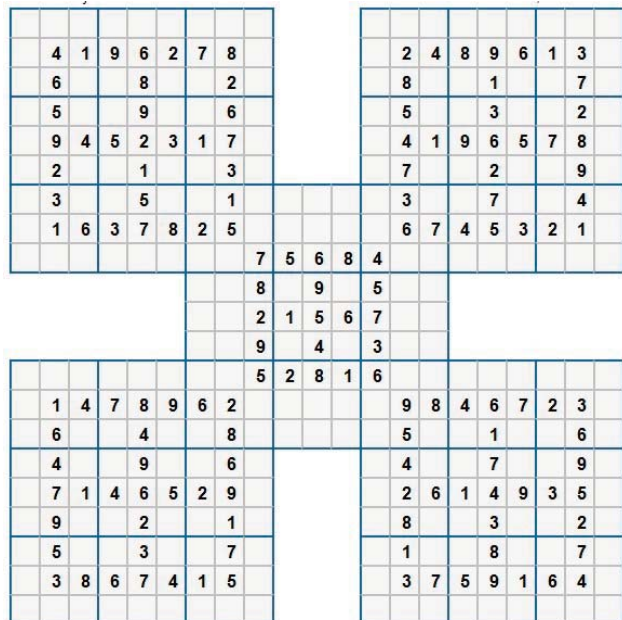
Après six semaines, l'heure est au bilan pour les jeunes mariés en compagnie des psychologues Estelle Dossin, Pascal De Sutter et Jean-Luc Beaumont. Les couples formés par les trois experts doivent écrire le dernier chapitre de leur aventure en commun : rester ensemble ou se résoudre à divorcer. Pour Elodie et Steven, incapables de faire le tri dans leurs sentiments, la discussion est compliquée. Claire et Gaëtan ne vivent pas ensemble, ce qui suscite des doutes. Sonia et Maxime ont trouvé un fragile équilibre, mais différents éléments les perturbent. Après un mois passé ensemble, Charline et Vivien filent, eux, le parfait amour.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2136

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



"Trop souvent on s'imagine avoir des compétences que l'on n'a pas."

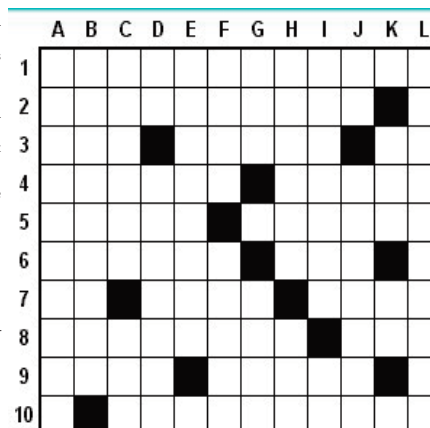
Victor Cherbuliez

Mots croisés n°2136

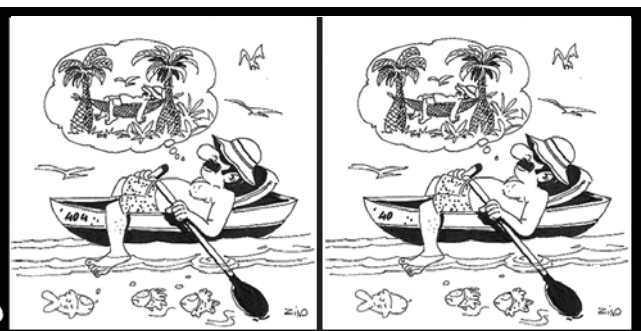
- 1 - Supérieure
2 - Trouble qui rend l'individu étranger à lui-même
3 - Argent placé dans le milieu - Romances germaniques - Ennui
4 - Prépare la chaîne - Bouclier de Zeus
5 - Trop entendues - Trimer
6 - Vapeurs condensées - Il fait partie du service
7 - Il va lentement au Brésil - Partie du thorax
8 - Non reconnue
9 - Remuées - Obstacle
10 - Maladies dues à l'amiante

Horizontalement :

- A - Arable
B - Chimérique
C - Dernières demeures - Officier du sultan
D - Ile atlantique - Femmes bien faites
E - Bloquées
F - Suis au courant - Objet de la poliocrétique
G - Période des bouchons - A compter désormais
H - Marquées par le temps - Nigaud
I - Montagnard français - Saint normand
J - Bien dans le coup - Privés
K - Poème à chanter - Coincé
L - Emprisonneras



Terreurs



permanente région d' Espagne	↓	creuse- rait recueils de mots	↓	dur charge d' aérostat	↓	manufac- ture élimons	↓	céréales conifère	↓	broquent	↓	sac à 2 poches pièce d'eau	↓
varieras	→									solution poèmes liriques	→		
résolu- tion	↓							conçela	→				
parties du crâne des bébés	→							plaine d' Amérique	↓			train- train-	
gaëlique	↓			caésium du labo axes de roues	→		aérienne silen- cieux	→					
cottages russes	↓	brame boissons	→			maison de jeux crierait tel un âne	→						imaqi- naires
				généreux vitesse de navire	→				gaine refuge d' oisillons	→			
diminue- rions la voile abrutira	→										tour abrégé répétai trois fois	→	
	↓						mais oui défier	→		stand de foire bières blondes	→		
vu dans un livre sacrifie- ras (te)	→		Irlande du poète île de Bretagne	→			belle tranche chanson du soir	→					
	↓							unie passer	→				
grosse colère	↓	contracté pluriel prenait pour fils	→		os de truites entre- laçons	→						diffuses	
				femelles jalouses essai	→								
déposer	→									du matin profita- bles	→		longue unité de temps
grands trous	↓					embêtes sel qui provoque la goutte	→						
homme à forte voix	↓	garantis- sait grandes périodes	→								titane en formule longue histoire	→	
								cordage de marins boisson forte	→				
technique raffinée	→			flotte c'est l'argon	→					note de diapason distance à Pékin	→		argent du chimiste
existence	↓		pétillant italien	→				confor- me à la loi	→				
empereur slave	→				projeté	→							

Solution

Sudoku n°2136

8	7	2	1	3	5	6	4	9											
5	4	1	9	6	2	7	8	3											
3	6	9	7	8	4	5	2	1											
1	6	3	8	9	7	4	6	2											
6	9	4	5	2	3	1	7	8											
7	2	8	4	1	6	9	3	5											
4	2	3	7	5	9	8	1	6		7	2	4	9	3	5	1	6	8	7
9	3	5	1	3	8	2	4	6		9	1	3	5	7	8	2	4	1	6
2	8	6	5	4	1	3	9	7		6	5	8	4	1	2	6	8	9	3

Mots Croisés n°2136

	1	9	3	5	4	7	8	6	2										
	7	2	4	8	6	9	1	3	5										
	8	6	8	3	1	2	9	7	4										
	6	5	9	7	3	8	4	2	1										
	2	4	1	9	6	5	7	8	3										
	3	7	8	1	2	4	6	5	9										
	9	3	5	7	1	6	4	8											
	1	6	3	8	2	4	6	9	1										
	2	8	6	5	4	1	3	9	7										

Grille géante n°836

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	L	I	B	R	E	S	E	R	V	I	C	E
2	A	L	I	E	N	A	T	I	O	N		N
3	B	L	E		L	I	E	D	S		O	S
4	O	U	R	D	I	S		E	G	I	D	E
5	U	S	E	E	S		P	E	I	N	E	R
6	R	O	S	E	E	S		S	E	T	E	R
7	A	I		S	E	I	N		N	I	E	E
8	B	R	A	S	S	E	E	S		M	U	R
9	L	E	G	E			G	E	O	L		A
10	E		A	S	B	E	S	T	O	S	E	S

TENNIS/TOURNOI INTERNATIONAL J2 CAP-D'AIL: L'Algérien Rihane admis dans le tableau final

Le tennisman algérien Youcef Rihane disputera le tableau final du tournoi international juniors ITF Cap-d'Ail en Alpes-Maritimes (France), programmé du 8 au 14 avril, selon la liste des participants dévoilée dimanche par les organisateurs. Rihane (115^e mondial juniors), vice-champion d'Afrique en titre, se trouve au 15^e rang de la liste de la phase finale qui comporte 22 candidats.

Ce rendez-vous de grade 2 sera disputé sur les courts en terre battue du Tennis club Cap-d'Ail. Plusieurs joueurs du Top 50 mondial des juniors prendront part à ce rendez-vous notamment le Canadien Taha Baadi (40^e) et l'Italien Flavio Cobolli (48^e).

ATHLÉTISME / CHAMPIONNATS ARABES (2^E JOURNÉE): Le compteur des Algériens bloqué à cinq médailles

Le compteur de la sélection algérienne d'athlétisme est resté bloqué à cinq médailles (1 or, 2 argent et 2 bronze) à l'issue de la deuxième journée des Championnats arabes actuellement en cours en Egypte, après l'échec des neuf candidats engagés samedi soir à bonifier cette moisson.

Les athlètes Souad Azzi, Mohamed Ameer et Bariza Ghezlan ont brillé lors de la première journée, disputée vendredi, en décrochant respectivement l'or, l'argent et le bronze sur le 20 km marche, imités le lendemain par le hurdler Amine Bouanani qui a pris le bronze sur le 110m/haies, puis par son compatriote Hicham Cherabi qui a remporté l'argent à la perche.

Mais la suite a été moins bonne, avec l'échec des neuf autres candidats engagés jusqu'ici, à commencer par le marcheur Aymen Sabri et le hurdler Lyès Mokdedd, qui n'ont pas réussi à faire aussi bien que leurs coéquipiers sur le 20 km marche et le 110m/haies.

De son côté, Mohamed-Amine Fodil a terminé 4^e dans l'épreuve du saut en hauteur, tout comme le sprinter Mahmoud Mahmoudi, qui a terminé au pied du podium sur le 100m, avec un chrono de 10.67, contre 10.40 pour le vainqueur Abdo Baraka (Bahreïn) qui a devancé son compatriote Yaqub Salem (10.50).

Pour leur part, Slimane Moulou et Fethi Benchaâ ont terminé 6^e et 7^e sur le 400m, avec des chronos respectifs de 48.10 et 48.45, au moment où Nabila Bounab s'est classée 5^e au lancer du disque.

Enfin, dans l'épreuve du saut en hauteur (dames), Yusra Arar a été amoindrie par une blessure et s'est contentée de la 5^e place (1.70m), derrière sa compatriote Khadidja Manel Ameer, 4^e avec un saut mesuré à 1.73m.

Au total, l'Algérie a engagé 23 athlètes dans cette compétition qui se déroule du 5 au 8 avril dans la capitale égyptienne et dont certains n'ont pas encore effectué leur entrée en lice.

Il s'agit d'Oussama Cherrad (800m), Abdelmalik Lahoulou, Saber Boukemouche (400m/haies et 4x400m), Mohamed-Tahar Yasser Triki (saut en longueur et triple-saut) et Miloud Laredj (4x400m) chez les messieurs, ainsi que Saloua Athina Bouakira (1500m), Loubna Benhadja (400m haies), Zouina Bouzebra (marteau) et Zahra Tatar (marteau) chez les dames.

Lors de la précédente édition disputée en 2017 en Tunisie, l'Algérie avait terminé à la troisième place avec 18 médailles (9 or, 5 argent, 4 bronze), alors que la première place était revenue au Maroc (12 or, 11 argent, 9 bronze), devant la Tunisie (9 or, 13 argent, 12 bronze).

APS

NATATION La natation algérienne marque des points dans le circuit international

La natation algérienne a pris du galon dans le circuit mondial de la discipline, après que la Fédération internationale (FINA) a inscrit le championnat d'Algérie Open (29 juin-3 juillet) comme compétition qualificative aux Jeux olympiques-2020 de Tokyo, outre le renforcement de la représentation algérienne au sein des instances régionale, continentale et internationale.

Une première dans les annales de la natation algérienne : le prochain championnat national d'été en grand bassin sera une étape qualificative pour les JO-2020 aussi bien pour les athlètes algériens que pour les nageurs étrangers en quête des minima de qualification A et B.

Parmi les motifs ayant amené la FINA à prendre cette décision, le président de la Fédération algérienne de natation (FAN), Mohamed Hakim Boughadou, cite «l'impact positif» qu'a eu le 13^e championnat d'Afrique Open organisé en septembre 2018 au niveau de la piscine olympique du complexe Mohamed-Boudiaf (Alger), «re-tapée à neuf à l'occasion des 3^{es} Jeux africains de la jeunesse», outre l'utilisation d'un «matériel sophistiqué aux normes internationales».

Sur le plan technique, Boughadou a indiqué à l'APS que la FINA a également pris en ligne de compte le fait que l'Algérie dispose de neuf arbitres internationaux, promus à la faveur du programme de formation de la FAN, rendant ainsi possible l'organisation d'une compétition suivant les normes mondiales.

Evoquant les retombées bénéfiques pour la natation algérienne après l'inscription du championnat national Open dans le calendrier de la FINA, le président de la FAN a estimé que cette compétition constituera «une étape importante pour les nageurs algériens, car elle leur offre l'opportunité, face à une rude concurrence, de hisser leur niveau tout en visant la réalisation des



minima olympiques». Pour Boughadou, cette nouvelle donne va «booster la natation algérienne sur le plan international», sans compter l'«acquisition, grâce à ce genre de compétitions, de nouvelles sources de revenus susceptibles d'être utilisées par la fédération dans la réalisation d'objectifs plus grands».

L'Algérie en force dans les instances internationales

Par ailleurs, plusieurs cadres algériens en natation ont réussi à intégrer diverses instances internationales au cours des dernières années, comme entraîneurs, dirigeants, arbitres ou médecins. Parmi eux, l'ancien président de la FAN, Ahmed Chebaraka, membre du bureau exécutif de la Confédération africaine de la discipline (CANA). Une instance au sein de laquelle son compatriote, le Professeur Mohamed Yahia-Chérif dirige la commission médicale, tout en étant membre de la même commission au sein de la FINA. De son côté, Me Farid Benbelkacem est membre de la commission

antidopage au sein de la FINA, au moment où six de ses compatriotes occupent des postes techniques au sein de la CANA, à savoir : Brahim Asloum (commission Natation), Badreddine Boukezouha (water-polo), Redouane Mohamed-Salah (plongeon), Mohamed Djellal (natation synchronisée), Riad Mourad (eau libre) et Ali Ikhlef qui, outre son poste de vice-président de l'Union arabe de la discipline, dirige la commission Masters au sein de la CANA.

Par ailleurs, le président de la Fédération algérienne de natation a procédé dernièrement à la réactivation de l'Union maghrébine de la discipline après un gel d'environ 15 ans.

Il en a été élu président pour un mandat de quatre ans, à l'occasion du dernier championnat d'Afrique, tandis qu'un autre Algérien, Djafar Benzerroug, a été désigné secrétaire général.

Des dirigeants qui marchent sur les pas du «doyen» Mustapha Larfaoui, patron de la FINA pendant cinq mandats consécutifs, entre 1988 et 2009. Une première

historique pour l'instance, car jamais personne avant Larfaoui (85 ans) n'avait dirigé la FINA pendant aussi longtemps, ce qui lui a valu par la suite d'être désigné comme «président d'honneur à vie», y compris au sein de la CANA. Au volet de l'arbitrage, quatre Algériens ont obtenu au mois de mars dernier le badge international après avoir été choisis parmi un total de 20 candidats.

Il s'agit de Redouane Ayad, Sid-ali M'barek, Tayeb Bouras et Sarah Abed, qui jouiront de ce statut pour la période allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2022.

Un important succès sur le plan international que le président de la Fédération algérienne, Hakim Boughadou, a promis d'entretenir à tous les niveaux, en s'appliquant à tisser de bonnes relations avec les différentes instances de la discipline.

Ce succès reste cependant à parfaire chez les athlètes à travers la formation de nouveaux jeunes talents capables d'hisser haut l'étendard national et de gagner des titres au niveau mondial.

NATATION/CIRCUIT NORDIQUE DE BERGEN (NORVÈGE): Syoud bat le record d'Algérie du 400m 4 nages

Le nageur algérien Jaouad Syoud a battu le record d'Algérie du 400m 4 nages, en signant le temps de 4:26.18, lors du circuit Nordique de Bergen (Norvège), a-t-on appris dimanche auprès de ses proches. Syoud (19 ans) a amélioré de 51 centièmes de seconde son ancien record d'Algérie (4:26.69) qu'il détenait depuis le 25 juillet dernier. Cette nouvelle performance signée à Bergen permet au nageur algérien de participer dans l'épreuve du 400m 4 nages, aux prochains Championnats

du monde prévus en juillet 2019 en Corée du Sud. Fin mars dernier, Syoud avait battu le record d'Algérie du 200m papillon, lors du Championnat de Hongrie de natation en grand bassin (50 m), organisé à Debrecen. Il avait alors remporté la finale du 200m papillon avec un chrono de 2:01.72, battant l'ancien record d'Algérie détenu par Aghiles Slimani depuis les Championnats d'Afrique disputés en juillet 2018 avec un temps de 2:02.86. Syoud a rejoint en février dernier le club hongrois

d'Iron swim Budapest, où il s'entraîne avec la star hongroise Katinka Hosszu, trois fois championne olympique. Avant de rejoindre le club hongrois, Syoud était sociétaire du Cercle nautique Chalonais (France). Après avoir réalisé les minima pour les Championnats du monde, l'objectif maintenant du nageur algérien, vainqueur de la coupe d'Algérie-2019 avec le GS Pétroliers, est de se qualifier pour les Jeux olympiques 2020 prévus à Tokyo (Japon).

KARATÉ-DO / CHAMPIONNATS MÉDITERRANÉENS: 7 médailles pour l'Algérie dont une en or

La karatéka Rayane Slakdji a offert à l'Algérie ses sixième et septième médailles aux Championnats méditerranéens (cadets, juniors, espoirs) qui se déroulent actuellement à Antalya (Tur-

quie), en remportant deux bronze (kata / kumité), lors de la deuxième journée de compétition, dimanche. Un peu plus tôt dans la matinée, sa compatriote Amira Abdelatif avait décroché la médaille

d'argent chez les moins de 61 kg, emboitant ainsi le pas à Rami Amari (-55 kg), qui avait décroché la médaille d'or lors de la première journée, disputée samedi, et ayant vu ses compatriotes Yanis Halassa

(-51 kg) et Baha-Eddine Zitouni (-76 kg) remporter l'argent. Une moisson bonifiée par une autre médaille en bronze, décrochée également lors de la première journée par Yanis Tas (-55 kg).

SPORT / FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE TIR SPORTIF : Les dates des Assemblées générales fixées

La Fédération algérienne de tir sportif (FATS), réunie samedi à Alger, a fixé les dates des deux prochaines assemblées générales de l'instance, destinées tout d'abord à installer les commissions de candidatures et de recours, puis à élire un nouveau président pour la FATS, en remplacement de Ali Hamlat.

Ces deux Assemblées se tiendront à la Maison des Fédérations de Dely-Ibrahim (Alger). La première, qui servira à l'installation des commissions de candidatures et de recours se tiendra le samedi 13 avril, alors que la suivante, qui sera à caractère extraordinaire, servira à l'élection d'un nouveau président et elle se tiendra le samedi le 20 avril.

«C'est le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) qui m'a chargé de régulariser la situation de la Fédération algérienne de tir sportif. J'ai commencé par m'entretenir avec différents membres de l'assemblée générale, pour comprendre ce qui s'est passé pendant les deux dernières années, tout en prenant connaissance de leurs doléances, et c'est à partir de là que j'ai pu agir» a expliqué à l'APS le secrétaire général par intérim de la FATS, Abdelkrim Medjhoum.

«J'ai profité de ma discussion avec certains membres de l'assemblée pour leur conseiller de se réunir au moins une fois tous les deux mois, en discutant régulièrement avec les Ligues et les clubs pour essayer de



relancer cette discipline qui, faut-il le rappeler, est à l'arrêt depuis deux ans» a ajouté le même responsable, en assurant que le nouveau président et les membres du son bureau seront élus suivant les règlements en vigueur. Les membres de la FATS avaient rejeté les bilans moral et financier de l'exercice 2017, lors de l'assemblée générale ordinaire (AGO) tenue le 27 février

dernier à la Maison des Fédérations de Dely-Ibrahim (Alger). «Ce rejet a été motivé par le fait qu'aucune compétition n'a été organisée au cours des deux dernières années» avait expliqué le Président de la Ligue de Batna, Mahmoud Djabri.

Un refus qui a immédiatement provoqué le départ de l'ancien président, Ali Hamlat, car l'article 30 des règlements en vigueur sti-

pule qu'en cas de rejet des bilans moral et financier, la mission de l'ancien bureau prenait aussitôt fin.

Dès son installation à la tête de la FATS, Hamlat a connu de nombreux conflits avec les membres de son bureau fédéral, dont sept sur les huit qui le composent ont sollicité le 14 janvier 2018 à ce que la confiance lui soit retirée, pour «mauvaise gestion».

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE KUNG FU TRADITIONNEL: L'Algérie prend la 1^{re} place avec 9 médailles

La sélection algérienne de kung fu s'est adjugée la première place du Championnat d'Afrique de kung fu traditionnel disputé à Hammamet (Tunisie), en décrochant neuf médailles (6 or, 3 argent).

Dans un tournoi qui a regroupé 8 pays, l'Algérie a devancé la Tunisie (3 or, 4 argent, 1 bronze) et le Sénégal (1

argent, 4 bronze). A l'issue du Championnat d'Afrique de kung fu traditionnel, les organisateurs ont programmé un deuxième tournoi continental dédié au Sando qui débutera samedi et prendra fin dimanche.

Outre l'Algérie et la Tunisie (pays hôte), la compétition regroupe les athlètes de six autres nations: Côte

d'Ivoire, Nigeria, Niger, Libye, Sénégal et Centrafrique. Les épreuves se déroulent dans un hôtel de la ville de Hammamet qui appartient à la région de Cap-Bon où ce sport connaît un grand engouement, avec pas moins de six associations (Fondek Jedd, Béni Khair, Korba, Kélibia, Tazarka et Barraket Essahel).

UNION MÉDITERRANÉENNE DE KARATÉ-DO: Mesdoui élu membre du Bureau exécutif

Le président de la Fédération algérienne de karaté-do (FAK), Slimane Mesdoui, a été élu membre du Bureau exécutif de l'Union méditerranéenne de la disci-

pline, à l'issue des travaux de l'Assemblée générale élective, vendredi à Antalya (Turquie). Sa compatriote Nadira Zerouki, membre du Bureau fédéral de la FAK,

a été élue aussi comme représentante de la gent féminine au sein de l'Union méditerranéenne de karaté-do. Cette représentation s'ajoute à celles de Mo-

hamed Tahar Mesbahi, président de l'Union des fédérations africaines de karaté-do (UFAK) et de Yacine Arab, président de la zone I de l'UFAK.

ATHLÉTISME / SEMI-MARATHON : Le Championnat d'Algérie 2019 sera jumelé avec le National de Mila (FAA)

Le Championnat d'Algérie de semi-marathon «Abdelmadjid Mada» sera jumelé avec la 3^e édition du semi-marathon «Chelghoum-Laid» de Mila, le matin du 13 avril 2019 à Tadjenanet (Est), a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

«Le coup d'envoi de ces deux compétitions sera donné vers 8h30, sur une distance de 21,098 km» a précisé l'instance fédérale dans un communiqué, en rappelant que «la participation est ouverte même aux athlètes

non licenciés», sous présentation d'un certificat médical, portant la mention apte à courir.

Outre les seniors, âgés entre 18 et 39 ans, les vétérans pourront également être de la partie, et concourront dans trois catégories différentes, à savoir : celles des 40-49 ans, 50-59 ans et celle des 60 ans et plus.

«Le dernier délai pour confirmer l'engagement est fixé au mercredi 11 avril 2019» a encore précisé la FAA, en rappelant aux clubs qu'ils «peuvent engager autant d'athlètes qu'ils le

souhaitent, par sexe et par catégorie d'âges», contrairement à «l'engagement par équipes», qui lui se fera de manière nominative.

«Le classement de l'épreuve «par équipes» se fera sur la base des trois premiers classés, aussi bien chez les messieurs que chez les dames» a-t-on encore expliqué de mêmes sources. Pour mettre les participants dans des conditions optimales, les organisateurs ont promis d'installer des points de ravitaillement tous les 2,5 km.

ATHLÉTISME/ CHAMPIONNATS ARABES: L'Algérien Bouanani en bronze sur 110m/haies

Le hurdler Amine Bouanani a offert à l'Algérie sa quatrième médaille aux Championnats arabes 2019 d'athlétisme qui se déroulent actuellement en Egypte, en remportant le bronze sur le 110m/haies (messieurs), disputé samedi pour le compte de la deuxième journée.

Une breloque qui s'ajoute aux trois remportées la veille, lors de la première journée, à commencer par celle de Souad Azzi, médaillée d'or sur le 20 km marche, épreuve dans laquelle ses compatriotes Mohamed Ameer et Bariza Ghezlan ont pris respectivement l'argent et le bronze.

Bouanani avait fait son entrée en lice dans cette compétition vendredi et a commencé par passer la phase des qualifications pour atteindre la finale, où il a finalement pris la troisième place. Outre Bouanani, Azzi, Ameer et Ghezlan, six autres Algériens ont abordé la compétition vendredi. Il s'agit de Mohamed-Amine Fodil dans l'épreuve du saut en hauteur, Aymen Sabri sur le 20 km marche, Mahmoud Hammoudi sur 100m, Lyès Mokdel sur 110m/haies, ainsi que Slimane Moula et Fethi Benchaâ sur 400m.

Au total, 23 Algériens sont engagés dans ces Championnats arabes 2019, dont quatre feront leur entrée en lice ce samedi, à savoir Hicham Cherrabi (perche), Nabila Bounab (disque), ainsi que Youssa Arar et Khadidja Ameer (saut en hauteur).

Les neuf autres représentants algériens dans ces Championnats arabes sont Oussama Cherrad (800m), Abdelmalik Lahoulou, Saber Boukem-mouche (400m/haies et 4x400m), Mohamed-Tahar Yasser Triki (saut en longueur et triple-saut) et Miloud Laredj (4x400m) chez les messieurs, ainsi que Saloua Athina Bouakira (1500m), Loubna Benhadja (400m haies), Zouina Bouzebra (marteau) et Zahra Tatar (marteau) chez les dames.

Lors de la précédente édition disputée en 2017 en Tunisie, l'Algérie avait terminé à la troisième place avec 18 médailles (9 or, 5 argent, 4 bronze), alors que la première place était revenue au Maroc (12 or, 11 argent, 9 bronze), devant la Tunisie (9 or, 13 argent, 12 bronze).

SPORT / FOULÉES «PAIX ET SPORT» : 800 concurrentes présentes à la 3^e édition

800 concurrentes toutes catégories d'âge confondues, ont pris part samedi à la 3^e édition des foulées «Paix et Sport», une course de 3 km organisée par le Comité olympique et sportif algérien (COA) en célébration de la journée internationale du sport au service du développement et de la paix.

La marraine de la course et représentante du COA, Nouria Benida Merah, a indiqué à l'APS que «l'organisation de cette course vise à développer l'esprit de paix, de convivialité et d'encourager la pratique du sport pour tous». L'ancienne championne olympique du 1500m s'est dite «très satisfaite» des conditions de déroulement de la course organisée par le COA en collaboration avec le ministère de la Jeunesse et des Sports et la Ligue d'Alger d'athlétisme.

Pour leur part, les encadreurs de la course ont fait savoir que cette compétition a permis d'évaluer le niveau technique des jeunes concurrentes, malgré quelques lacunes enregistrées en terme d'organisation. Pour les concurrentes en revanche, la course a été marquée par la mauvaise organisation, soulignant que le parcours de la course a causé la chute de plusieurs concurrentes. «La majorité des participantes n'ont pas eu les maillots de course, c'est dommage qu'une course de cette ampleur soit marquée par une mauvaise organisation», a déclaré une concurrente.

FIFA Le Mondial-2022 à 48 équipes, «pas un fait acquis», selon le Qatar

La participation de 48 équipes à la Coupe du monde 2022 «n'est pas un fait acquis», malgré la pression exercée en ce sens par le président de la Fifa Gianni Infantino, a prévenu samedi le responsable de l'organisation du tournoi prévu au Qatar.

«Il y a une étude de faisabilité sur les pays qui pourraient éventuellement accueillir des matches. Donc conjointement avec la Fifa nous examinons ces possibilités. Voilà où nous en sommes. C'est une idée encore ouverte mais une Coupe du monde à 48 équipes n'est pas un fait acquis», a dit à la presse Nasser Al-Khater, responsable de l'organisation du Mondial-2022.

«Le statu quo est que cela reste une Coupe du monde à 32 équipes, tout le reste est de la conjecture», a ajouté le Qatar en marge du congrès de la Confédération asiatique (AFC) à Kuala Lumpur.

Gianni Infantino a réitéré à cette occasion son souhait que le Mondial se dispute à 48 nations dès 2022, assurant que 90% des fédérations étaient d'accord.

«Partager des matches avec quelques pays voisins est bien sûr une option pour faire une vraie Coupe du monde pour le monde et pour toute la région du Golfe», a martelé le président de la Fifa.

Une décision a déjà été prise pour que ce format s'applique à l'édition suivante, en 2026, disputée en Amérique du nord (Canada, Etats-Unis et Mexique).

M. Al-Khater a cité Oman et le Koweït comme pays pour lesquels est étudiée une éventuelle participation au nouveau format.

Ces deux nations se sont tenues à l'écart de la crise du Golfe qui a éclaté en 2017 entre l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis (EAU), Bahreïn et l'Egypte d'un côté, et le Qatar de l'autre.

Interrogé sur l'idée de faire disputer des matches aux EAU, qui ont fait part de leur intérêt, Nasser Al-Khater a répondu: «Dans le contexte actuel, je ne crois pas que ce soit possible».

En juin 2017, le Qatar a été sanctionné d'un embargo diplomatique et économique par Ryad et ses principaux alliés régionaux qui l'ont accusé de soutenir des groupes islamistes radicaux et lui ont reproché son rapprochement de l'Iran, rival de l'Arabie saoudite.

Le Qatar a rejeté les accusations de soutien à des groupes extrémistes et accusé en retour ses adversaires de chercher à le réduire à un Etat vassal. Le Koweït et les Etats-Unis ont tenté des médiations mais sans succès.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS DE LA CAF (1/4 DE FINAL) ALLER : CS CONSTANTINE - ES TUNIS (2-3): Le CSC se condamne à l'exploit

Dominé samedi soir sur sa pelouse du Chahid Hamlaoui par l'ES Tunis (3-2) en 1/4 de finale aller de la Ligue des champions, le CS Constantine a sérieusement compromis ses chances de qualification pour le dernier carré et s'est condamné à l'exploit lors du match retour.

Pour la rencontre de samedi soir le CSC n'était pas dans un grand jour. L'équipe n'a pas pratiqué son jeu habituel surtout qu'elle a l'habitude de se montrer intraitable à domicile. Face à l'expérience des Tunisiens, les joueurs algériens ont fait preuve de nervosité et beaucoup de concentration en phase défensive en témoigne les deux buts encaissés dès l'entame de la première et la deuxième mi-temps.

En effet les poulains de Lavagne ont vécu une entame de match cauchemardesque concédant l'ouverture du score sur un penalty de Bellaïli à la 6^e minute de jeu. moins d'un quart d'heure plus tard les tunisiens auraient même pu doubler l'avantage si ce n'était le gardien Rahmani qui a du sortir deux parades exceptionnelles face à Bellaïli 20' et KOM 21'.

Laissant passer l'orage, le CSC a commencé mettre le pied sur le ballon dès la demie heure, se créant plusieurs grosses occasions de scorer d'abord par Bahamboula 32' qui reprend acrobatiquement dans la surface une remise de la tête de Zaalani après un coup-franc de Be-



nayada, puis par Djabout qui voit sa tête passer à quelques centimètres du montant droit du gardien Ben Chriaïa.

Revenue des vestiaires avec beaucoup d'ambition, l'équipe algérienne s'est encore une fois sabordée toute seule en encaissant un deuxième but de Coulibaly (47') qui a su profiter

d'un mauvais renvoi de la défense clubiste.

Loin d'être abattu le CSC réduira le score deux minutes plus tard par Djabout puis égalisera par l'intermédiaire de Nassim Yettou à la 70'. une joie de courte durée puisque l'Espérance reprendra définitivement l'avantage à la 73' par Yaacoubi sur

un énième errements défensifs du CSC.

Avec cette défaite à domicile, le CSC est maintenant condamné à l'exploit lors du match retour prévu dans une semaine à Tunis où il devra l'emporter par au moins deux buts d'écart ou inscrire au minimum trois buts.

Déclarations des entraîneurs

Déclarations de Denis Lavagne et Mouine Chaabani, respectivement coach du CS Constantine et de l'ES Tunis, recueillies par l'APS à l'issue du match CS Constantine-EST (2-3), disputé samedi soir au stade Chahid Hamlaoui de Constantine, pour le compte du 1/4 de final aller de la ligue des champions d'Afrique de football.

Lavagne: "On a manqué de vigilance face

à une équipe tunisienne très expérimentée qui a su mettre beaucoup d'impact physique. Aujourd'hui on a vu ce qu'est le très haut niveau à nous maintenant d'en tirer les leçons et de voir ce qu'on pourra faire pour le match retour. Malgré la très mauvaise entame de match on a su élever notre niveau pour revenir à la marque malheureusement on encaisse un troisième but sur une énième faute défensive".

Mouine Chaabani: "Je suis très heureux, la victoire de ce soir a été longue à se dessiner face à une équipe du CSC difficile à manier sur son terrain. Même si on s'est facilité la tâche avec ce résultats le plus difficile reste à faire à Rades surtout que le CSC à l'habitude de ramener de bons résultats hors de ses bases, il serait dangereux pour nous de croire que la qualification est déjà acquise".

ALGÉRIE :

Les arbitres réclament de meilleures conditions de sécurité (FAF)

Six arbitres algériens de football, au nom de l'ensemble de leurs collègues, se sont présentés le mardi 2 avril au siège de la Fédération (FAF) pour réclamer une amélioration de leurs conditions de travail, particulièrement en termes de conditions de sécurité, sur et en dehors du terrain, a annoncé samedi l'instance fédérale sur son site officiel.

«A leur visite», les six arbitres en question «ont été reçus par deux membres du bureau fédéral, à savoir : Rachid Gasmi et Amar Bahloul» a ajouté la FAF, sans dévoiler l'identité de ces referees.

L'instance s'est contentée en effet d'énumérer d'autres doléances, faites par ces arbitres

lors de cette visite inopinée, et dont les plus importantes ont probablement été «la promotion des arbitres régionaux au grade d'arbitres inter-Ligues, ainsi que la représentativité des arbitres au sein des Ligues régionales, tout en ayant la possibilité de choisir les candidats lors des élections» a-t-on encore précisé de mêmes sources. Les demandes des arbitres, particulièrement celle qui concerne l'amélioration des conditions de sécurité, intervient à la suite d'une série d'agressions caractérisées, dont ont été victimes certains arbitres en plein exercice de leurs fonctions. «Les arbitres plaignants ont été rassurés par messieurs Gasmi et Bahloul,

ayant promis de prendre en considération leurs doléances»

a conclu le communiqué de la FAF.

LIGUE 1 (MISE À JOUR) : Le NA Hussein-Dey bat le MO Béjaïa (1-0)

Le NA Hussein-Dey a battu le MO Béjaïa 1-0 (mi-temps 1-0), en match disputé samedi au stade du 20-Août-1955 d'Alger, pour la mise à jour du calendrier du Championnat de Ligue 1 Mobilis de football. L'unique but de la rencontre a été inscrit par l'ancien capitaine du MOB, qui aujourd'hui porte les couleurs du Nasria, en l'occurrence Fawzi Yaya (37'). Ce succès est le deuxième consécutif pour les Sang et Or après le derby algérois contre le MCA (1-0). Il les propulse à la 7^e place du classement général, ex aequo avec le CS Constantine avec 33 points et 3 matchs en moins pour chaque club, au moment où le MOB reste scotché à la 12^e place avec 26 unités au compteur.

CHAMPIONNAT NATIONAL SCOLAIRE INTER-SÉLECTIONS (FOOTBALL) DES U12 : Distinction des Oranais à Djelfa

Le Championnat national scolaire inter-sélections de football des U12, organisé trois jours durant à Djelfa, par la ligue locale du sport scolaire, a été remporté, samedi, par l'équipe d'Oran.

Les Oranais ont remporté la finale disputée au complexe sportif du 1^{er} novembre,

en battant leurs homologues de M'sila, 2/0. Cette manifestation sportive organisée dans le cadre des festivités de célébration de la Journée du savoir (16 avril), a été marquée par une forte affluence de jeunes et d'enfants de -12 ans, venus encourager leurs amis, en ces vacances scolaires. «Nous avons tout

mis en œuvre pour assurer le bon déroulement des rencontres, abritées respectivement par le stade du complexe sportif du 1^{er} novembre, et le stade communal cité Che Guevara», a affirmé, à l'occasion, le président de la ligue du sport scolaire de Djelfa, Abdelaziz Laâdli.

COUTINHO NE VEUT PAS REVENIR

Cité comme cible potentielle de Manchester United lors du prochain mercato estival, l'ancien joueur de Liverpool, Philippe Coutinho, a fait savoir qu'il n'était pas intéressé par un retour en Premier League. Manchester United et d'autres clubs anglais vont devoir chercher ailleurs. Philippe Coutinho ne serait pas candidat à un retour en Angleterre. « Ma tête est exclusivement à Barcelone. Le retour en Angleterre ne correspond plus à mes plans » a déclaré l'international brésilien rapporte Sky Sports.



Isco aurait clairement tranché pour son avenir

Annoncé partant en fin de saison, Isco aurait choisi de rester au Real Madrid malgré les rumeurs qui l'annoncent un peu partout en Europe la saison prochaine.

Isco pourrait faire ses valises à la fin de la saison. Courtisé un peu partout et notamment par Manchester City, la Juventus, ou encore Naples, le meneur de jeu espagnol pourrait quitter le Real Madrid après 6 ans passés au club. L'ancien joueur de Malaga pourrait ainsi être vendu afin de récupérer des liquidités

pour être actif sur le marché des transferts l'été prochain. Cependant, Isco ne serait pas enclin à quitter le Real Madrid et serait prêt à tout pour rester. En effet, selon Marca, le protégé de Zinedine Zidane, sous contrat jusqu'en juin 2022: ne voudrait pas quitter les Merengues à l'issue de la saison. L'Espagnol ferait même la sourde oreille quant aux intérêts des autres clubs et ne voudrait pas entendre parler d'un départ. Isco n'a qu'une seule envie : rester au Real Madrid bien que la Casa Blanca devra se séparer de certains de ses éléments en vue de la saison prochaine. Pour rappel, l'international espagnol dispose d'une clause libératoire de 700M€.

DE BRUYNE ÉVOQUE SON CALVAIRE

Freiné par des pépins physiques récurrents, Kevin De Bruyne (27 ans, 25 matchs et 5 buts toutes compétitions cette saison) a connu une saison très difficile.

Le milieu offensif de Manchester City a évoqué cette période compliquée.

"J'ai l'impression que ma saison a été deux fois plus longue que celle des autres joueurs car à chaque fois que je voulais revenir, je devais travailler presque deux fois plus, a soutenu le Belge devant les journalistes. C'est plus fatigant que de jouer, au final. Tu n'as jamais de jour de congé car tu dois travailler à ton rétablissement. La plupart du temps, tu es seul mais tu dois le faire. Je l'ai fait et je suis heureux d'être de retour."

Un atout supplémentaire pour Pep Guardiola.

DES ENVIES DE DÉPART POUR LUKAKU ?

Arrivé en 2017 à Manchester United à la demande de José Mourinho, Romelu Lukaku réalise de bonnes choses sous les ordres de Ole-Gunnar Solskjær. Il a notamment pris une part active lors de la qualification en quarts de finale de la Ligue des Champions face au PSG.

Malgré sa bonne forme actuelle et sa joie retrouvée d'évoluer sous le maillot mancunien, Romelu Lukaku aurait des envies d'ailleurs. « Il aimerait faire carrière dans différents pays pour y remporter des trophées. Dire à ses enfants, j'ai gagné là-bas, j'ai gagné là-bas et puis là-bas » explique l'agent de l'international belge sur Sky Sports. Si l'idée d'un départ est dans la tête de l'attaquant belge, il souhaite avant tout se concentrer sur la fin de la saison : « Pour le moment il est très concentré sur la fin de la saison. La compétition pour les troisième et quatrième places en Angleterre est très serrée, voyons ce qui se passera dans le futur à la fin de la saison. C'est sa deuxième saison ici et il aura encore trois ans après. Voyons voir. C'est quelqu'un qui aime connaître une culture différente, un football différent » a ajouté l'agent du joueur. L'Italie notamment aurait la cote dans l'esprit de l'ancien joueur de Chelsea et d'Everton.

SARRI VEUT RETENIR GIROUD

Maurizio Sarri s'attend à ce qu'Olivier Giroud reste au club après la prolongation automatique de son contrat.

Avec seulement sept titularisations en 32 journées de Premier

League, nul besoin de préciser qu'Olivier Giroud est loin d'être satisfait de son temps de jeu avec Chelsea. Meilleur buteur de la Ligue Europa (9 buts)

l'avant-centre de 32 ans pourrait envisager un départ de la capitale britannique à la fin de la saison, au terme de son contrat. Mais Maurizio Sarri entraîneur des Blues, a d'autre plan pour l'ancien Gunner.

Le technicien transalpin s'est catégoriquement opposé au départ du tricolore : "Oui bien sûr que je veux le garder, je crois le club dispose d'une option d'un an supplémentaire de contrat. Donc je pense qu'il va rester" a-t-il révélé dans des propos rapportés par Sky Sports. L'ardent désir de garder Giroud est sûrement motivé par la double suspension de mercato qui attend Chelsea lors des deux prochaines fenêtres de transferts.



DIPLOMATIE

M. Sabri Boukadoum reçoit...

...le nouveau représentant du HCR en Algérie...

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a reçu hier à Alger, M. Agostino Mulas, qui lui a remis les lettres de cabinet, l'accréditant en qualité de représentant du Haut-Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés (HCR), auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique le ministère dans un communiqué.

...l'ambassadeur d'Iran en Algérie...

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a reçu hier à Alger, conformément à la pratique protocolaire, M. Redha Ameri, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie en qualité d'ambassadeur de la République Islamique d'Iran en Algérie, indique un communiqué du ministère.

...le nouveau représentant de l'OIM en Algérie...

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a reçu, hier, au siège du ministère des Affaires étrangères, M. Paolo Giuseppe Caputo, qui lui a remis les lettres de cabinet, l'accréditant en qualité de Représentant de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Algérie, auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

...l'ambassadeur de Palestine en Algérie...

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a reçu, hier à Alger, conformément à la pratique protocolaire, M. Louai Mahmoud Taha Aissa, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie, en qualité d'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, indique le ministère dans un communiqué.

... et l'ambassadeur de la République d'Afrique du Sud en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a reçu, hier à Alger, conformément à la pratique protocolaire, M. Dennis Thokozani Dloomo, qui lui a rendu une visite d'adieu au terme de sa mission en Algérie en qualité d'ambassadeur de la République d'Afrique du Sud en Algérie, indique le ministère dans un communiqué.

WILAYA D'ALGER:

Démolition du marché des «trois horloges» de Bab El Oued

Le marché des «trois horloges» dans la commune de Bab el Oued, classé rouge par les services techniques et fermé depuis le début septembre 2018, a été démoli, hier, par les services de la wilaya d'Alger, a-t-on constaté sur place.



L'application de la décision de démolition du marché des trois horloges dans la commune de Bab el Oued intervient suite à la tentative d'intrusion de quelques individus dans la structure menaçant ruine et fermée en septembre dernier, avec l'intention de le rouvrir. Le marché a été classé rouge par l'expertise technique, selon un habitant du

quartier. L'APS avait tenté de contacter les responsables de la commune de Bab el Oued pour recueillir des informations sur la démolition de ce marché historique et obtenir davantage de détails sur la nature du projet que devrait abriter cette assiette foncière une fois récupérée, mais aucune suite n'a été donnée à ce sujet. Situé au cœur du

quartier populaire de Bab el Oued, ce marché dont la construction remonte à l'ère coloniale constitue depuis des années, un véritable point noir, suscitant moult désagréments tant pour les riverains que pour les automobilistes de passage, une situation exacerbée par les extensions informelles et anarchiques autour de l'enceinte du marché.

**POUR CAUSE DE RASSEMBLEMENT DE MANIFESTANTS
Annulation de la visite d'inspection du ministre des Transports à Alger**

La visite d'inspection du ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba, au chantier de creusement d'un tunnel reliant les stations de Ain Naâdja à Baraki (Alger), a été annulée, hier, pour cause de rassemblement de dizaines de manifestants devant le chantier, afin d'exprimer leur rejet «du Gouvernement actuel». En dépit des fortes pluies qui se sont abattues, les manifestants ont continué à scander

quelques slogans du mouvement populaire, lancé le vendredi 22 février dernier, notamment «gouvernement dégage» et «le gouvernement ne représente pas le peuple», ce qui a mené à l'annulation de cette activité ministérielle à la dernière minute. Pour rappel, M. Kouraba a été nommé ministre des Travaux publics et des Transports au sein du dernier gouvernement, formé le 31 mars dernier et présidé par M. Nouredine Bedoui.

TOURISME

«Assihar» nouvelle revue mensuelle consacrée au tourisme et aux voyages

«Assihar» nouvelle revue mensuelle consacrée au tourisme et aux voyages, vient de paraître, contribuant un tant soit peu à combler le vide constaté en matière de publications s'intéressant à cette activité. Editée par Art of Adversiting, la revue en couleurs et imprimée sur papier glacé, contient des articles en langues arabe, française et anglaise pour promouvoir les atouts touristiques que recèle l'Algérie, notamment les paysages féériques du Tassili, avec son musée à ciel ouvert de milliers de gravures rupestres, ainsi que le patrimoine culturel du Sahara algérien. La publication

présente aussi la nouvelle aéronef internationale d'Alger, d'une capacité de 10 millions de voyageurs par an, et la grande mosquée d'Alger, la troisième plus grande au monde après Masjid Al-Haram de la Mecque et Masjid Al-Nabawi de Médine. La revue évoque également la Casbah d'Alger, cœur historique de la cité millénaire, classée en 1992 par l'UNESCO patrimoine de l'humanité. Dans un entretien à la revue «Assihar», le directeur de l'Agence nationale de développement du tourisme (ANDT), Nouredine Nedri, s'est félicité que «l'on parle de plus en plus de la destination Algérie»,

relevant que la stratégie qui a été développée s'inscrit dans l'exploration et la mise en valeur de tout le potentiel touristique que recèle le pays. Mettant l'accent sur l'évolution que connaît le tourisme, le directeur général de l'ANDT a indiqué que ce secteur représente actuellement 2,5 % du produit intérieur brut (PIB), contre 1% auparavant, et enregistre ainsi une «croissance réelle», notant que son développement repose depuis 2008 sur un plan, à savoir le schéma directeur d'aménagement touristique couvrant l'ensemble des aspects.

APS

Un Algérien arrêté à Londres pour appel à la violence contre les femmes qui manifestent pour leurs droits

Un ressortissant algérien répondant au nom de Toufik H. (39 ans) résidant à Bracknell (sud est de Londres) a été arrêté par la police, pour avoir menacé d'agression à l'acide, dans une vidéo sur les réseaux sociaux, les femmes qui participeraient aux manifestations de protestation à Londres, pour revendiquer leurs droits. Un communiqué de la police a indiqué que le

prévenu, qui a également encouragé d'autres «à la violence à l'égard des manifestantes, a été libéré sous caution jusqu'au 2 mai». La police poursuit son enquête sur les circonstances entourant cet incident, précise le communiqué. Par ailleurs, à propos de manifestations, il y a lieu de signaler que pour la septième semaine consécutive, des ressortissants

algériens, dont le nombre est évalué à 500 personnes environ, se sont regroupés samedi sur la place de Marble Arch, dans le centre de Londres. Outre les chants patriotiques habituels, les slogans entendus aujourd'hui, appellent à la démocratie et au changement, à un Etat de droit et à la lutte contre la corruption et contre l'ingérence étrangère.

MDN

**LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE :
Cinq orpailleurs arrêtés et deux détecteurs de métaux saisis à In-Amenas et Bordj Badji Mokhtar**

Cinq orpailleurs ont été arrêtés et deux détecteurs de métaux ont été saisis par des détachements de l'Armée nationale populaire, samedi, lors de deux opérations distinctes menées à In-Amenas et Bordj Badji Mokhtar, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont appréhendé, le 06 avril 2019, lors de deux opérations distinctes menées à In-Amenas/4eRM et Bordj Badji Mokhtar/6eRM, cinq (05) orpailleurs et ont saisi deux (02) détecteurs de métaux, un (01) marteau piqueur, un (01) groupe électrogène, (1000) litres de carburant, ainsi qu'un (01) véhicule tout-terrain

et deux (02) motos», note la même source.

Dans le même contexte, un détachement de l'ANP, en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, «ont arrêté à Ouargla/4eRM, deux (02) narcotrafiquants et saisi deux (02) véhicules touristiques et (47) kilogrammes de kif traité, tandis que des Gardes-frontières ont saisi 10565 comprimés psychotropes à Tébessa/5eRM».

D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté à Adrar/3eRM, trois (03) contrebandiers et saisi un véhicule chargé de (338) kilogrammes de câbles en cuivre et d'autres objets, alors que 11 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à In-Guezzam et Naama».